

# Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Rapport 2009

« Agir de façon éthique  
et responsable pour le patient »



**sanofi aventis**

L'essentiel c'est la santé.

# Sommaire

- Interview croisée de Christopher A. Viehbacher et Gilles Lhernould
- Stratégie
  - ▶ Un leader mondial de la santé
  - ▶ Placer la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) au cœur de la stratégie du Groupe
  - ▶ Identifier, hiérarchiser et structurer les enjeux RSE
- Performance
  - ▶ Patient 21
  - ▶ Ethics 21
  - ▶ People 21
  - ▶ Planet 21
- Annexes
  - ▶ Indicateurs sociaux et environnementaux
  - ▶ Note méthodologique sur le reporting des données
  - ▶ Rapport d'examen des commissaires aux comptes
  - ▶ Glossaire

## Transformation...

La nouvelle dynamique insufflée en 2009 par le programme de transformation de sanofi-aventis, visant à faire du Groupe une entreprise mondiale et diversifiée de santé, a aussi eu des incidences sur sa démarche Développement Durable.

Expression de ce changement, le Rapport Développement Durable se transforme :

- il devient un Rapport RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise);
- pour la première fois, il n'est pas imprimé (soit une économie de 9,2 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub>);
- il se concentre sur les enjeux significatifs de RSE identifiés par un test de matérialité;
- il est prolongé par des informations complémentaires sur [le site Internet RSE du Groupe](#).

## INTERVIEW CROISÉE

Christopher A. VIEHBACHER,  
Directeur Général



Gilles LHERNOULD,  
Senior Vice-Président, RSE



« La responsabilité sociale fait partie de l'ADN de sanofi-aventis. »

### Qu'est ce qui a changé en 2009?

**Christopher A. Viehbacher (C.V.) :** 2009 a été une année charnière. Nous nous sommes délibérément engagés dans une nouvelle voie de croissance durable, avec l'ambition de devenir un leader mondial et diversifié de la santé, tourné vers les besoins des patients. Pour y parvenir, nous avons identifié trois axes sur lesquels 2009 a permis d'importantes avancées. Nous avons tout d'abord mis en place une nouvelle organisation pour relancer l'innovation dans la recherche et le développement. Nous avons aussi ouvert le Groupe à de nouveaux partenariats externes, concluant 33 acquisitions et accords. Enfin, nous nous sommes attelés à transformer l'entreprise pour exploiter de nouvelles plateformes de croissance.

**Gilles Lhernould (G.L.) :** La transformation a aussi concerné notre démarche Développement Durable, qui s'est adaptée pour répondre aux nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés. Plus internationale, à l'écoute des parties prenantes, elle est dorénavant intégrée à une Direction nouvellement créée : la Direction Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

### Quelle est la mission de cette nouvelle Direction RSE ?

**C.V. :** Notre priorité a toujours été et sera toujours d'être un partenaire de santé socialement et éthiquement responsable. En créant une Direction RSE, nous réaffirmons notre volonté de placer le patient au centre de notre engagement. Cette responsabilité sociale de l'entreprise est une composante forte de notre stratégie : c'est à la fois un moteur et un accélérateur de notre performance.

**G.L. :** Notre objectif est de fédérer au sein de la Direction RSE les initiatives majeures du Groupe en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale, d'accès aux médicaments, de diversité et de solidarité internationale. Le défi que nous voulons relever, c'est de pouvoir accompagner toutes les entités sanofi-aventis sur les enjeux majeurs de RSE et de mettre en place des projets transverses. Cette ambition passe par une sensibilisation de tous les collaborateurs du Groupe aux enjeux de la responsabilité sociale de l'entreprise. Surtout, elle implique d'être encore plus à l'écoute des parties prenantes. Et que nous soyons transparents dans notre démarche, en

particulier sur les questions d'accès aux soins, de sécurité des produits, de contrefaçon, de transformations sociales ou d'éthique de la recherche. Sans oublier le respect et la protection de l'environnement, élément essentiel à la santé des populations et de la planète.

### Cette démarche est-elle compatible avec vos objectifs de croissance et de rentabilité ?

**C.V. :** Oui, sans hésiter. Je suis réellement convaincu que la démarche RSE contribue à la performance du Groupe : elle nous permet de mieux maîtriser les risques ; elle nous pousse à innover ; elle nous incite à nous ouvrir aux différentes options de la santé à travers le monde et à nous orienter vers de nouvelles solutions thérapeutiques adaptées aux besoins des patients ; elle contribue aussi à optimiser nos modes de fonctionnement interne.

**G.L. :** Je dirais même que la RSE, au-delà d'être un engagement, est une opportunité. Car elle nous permet de saisir les relais de croissance les plus durables pour nous, ceux qui créent de la valeur pour le patient, avec des collaborateurs, hommes et femmes, fiers de donner du sens à leurs métiers.

# Stratégie

Sanofi-aventis place la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) au cœur de son action. Car être un partenaire de santé implique d'agir de façon éthique et responsable en faveur du développement économique et social, tout en respectant l'environnement. La démarche RSE place le patient au centre des activités du Groupe. Elle recherche en permanence l'équilibre entre l'accès aux soins, l'innovation, le respect des droits de propriété intellectuelle et la pérennité des systèmes de santé. C'est, enfin, une vision de l'avenir, car la RSE est intégrée à la stratégie et aux valeurs du Groupe, dans une perspective de croissance durable.

UN LEADER MONDIAL DE LA SANTÉ

PLACER LA RSE  
AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

IDENTIFIER, HIÉRARCHISER  
ET STRUCTURER LES ENJEUX RSE

## UN LEADER MONDIAL DE LA SANTÉ

Du fait de son activité dans le domaine de la santé, de son offre diversifiée, de son implantation géographique et du nombre de ses collaborateurs, sanofi-aventis a d'importantes responsabilités vis-à-vis de ses parties prenantes en matière économique, sociale et environnementale.

- Environ 105 000 collaborateurs répartis dans 110 pays
- Une offre diversifiée de médicaments de prescription, de santé grand public et de génériques
- N° 1 dans les marchés émergents<sup>(1)</sup> avec une présence étendue et équilibrée
- Un leader mondial des vaccins humains
- Un leader mondial de la santé animale
- Chiffre d'affaires 2009 : 29,3 Mds€ en croissance de 6,3 %<sup>(2)</sup>
- 33 acquisitions et partenariats en 2009

**Sanofi-aventis a pour ambition de devenir un leader mondial et diversifié de la santé centré sur les besoins du patient.**

Le Groupe s'appuie sur trois axes pour atteindre ses objectifs et assurer une croissance pérenne :

- accroître l'innovation en Recherche et Développement;
- saisir les opportunités de croissance externe;
- adapter le Groupe aux enjeux à venir.

**Sanofi-aventis possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec cinq plateformes de croissance :**

- les marchés émergents;
- les vaccins;
- la santé grand public;
- la prise en charge du diabète;
- les produits innovants.

*(1) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Malte, Belgique, Luxembourg, Suède, Portugal, Pays-Bas, Autriche, Suisse, Irlande, Finlande, Norvège, Islande, Danemark), Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.*

*(2) Comparé à 2008 à données publiées.*

# PLACER LA RSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

La démarche RSE, parce qu'elle est totalement intégrée à la stratégie de sanofi-aventis, participe au développement et à la croissance du Groupe dans le respect des valeurs qui l'ont fondé. Elle est l'expression de sa responsabilité en tant qu'entreprise mondiale de santé. Elle s'articule depuis 2008 autour de quatre axes ayant pour référence

### **l'Agenda 21 des Nations unies :**

- ▶ **Patient 21**, « le patient au centre des activités du Groupe » ;
- ▶ **Ethics 21**, « l'éthique en action » ;
- ▶ **People 21**, « les collaborateurs et les communautés locales » ;
- ▶ **Planet 21**, « la performance environnementale ».

## ORCHESTRER UNE DÉMARCHE TRANSVERSE

La Direction Développement Durable, rattachée à la Direction RSE depuis octobre 2009, pilote la mise en œuvre opérationnelle de la démarche en collaboration avec un comité directeur, le **Comité Développement Durable Groupe (CDDG)**. Le CDDG est constitué de représentants des fonctions centrales et de chaque région. Interfaces des membres du Comité de Direction du Groupe, ils sont moteurs dans le déploiement de la politique, tant vis-à-vis des salariés que des parties prenantes externes. Leur mission : identifier les priorités, hiérarchiser les engagements, faire connaître la démarche et partager les initiatives RSE du terrain.

L'année 2009 a marqué une nouvelle étape dans la démarche. Le Groupe a poursuivi l'extension internationale de son réseau dans les régions et les pays. Et les parties prenantes ont été encore plus largement impliquées.

Résultats : sanofi-aventis peut aujourd'hui s'appuyer sur un réseau de correspondants déployé dans l'ensemble des régions et métiers du Groupe, sur les 5 continents. Ces relais sont essentiels à la démarche RSE du Groupe pour susciter des initiatives et des réponses cohérentes avec les attentes exprimées.

Dans le prolongement de cette démarche, le Groupe s'est fixé deux objectifs pour 2010 :

- développer les outils nécessaires au déploiement de la démarche RSE au niveau local ;
- poursuivre la dynamique engagée avec le réseau et favoriser les échanges d'expériences autour des meilleures initiatives.

### Du développement durable à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

Depuis fin 2009, la Direction Développement Durable de sanofi-aventis est rattachée à une Direction nouvellement créée : la Direction RSE.

Sa création répond à une volonté stratégique de fédérer au sein d'une même entité l'ensemble des responsabilités et les initiatives majeures du Groupe en matière d'engagement économique, social et environnemental. Elle regroupe les Directions Accès au Médicament, Solidarité Internationale, Développement

Durable, Diversité-Handicap et les actions menées par le Groupe envers les collaborateurs et leurs familles. La Direction RSE dépend directement de la Direction Générale de sanofi-aventis. Ce rattachement, stratégiquement révélateur, est un garant de la cohérence de l'ensemble des initiatives RSE du Groupe.

## PLACER LA RSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

### SENSIBILISER AUX ENJEUX RSE

De nombreuses actions ont été menées en 2009 pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe aux enjeux de la RSE et encourager la participation de chacun. L'objectif est que chaque salarié porte au quotidien la démarche du Groupe.

La Direction Développement Durable intervient ainsi de plus en plus régulièrement dans les séminaires de formation organisés par la Direction des Relations Humaines.

Par ailleurs, un nombre croissant de filiales s'est mobilisé en 2009 pour la Semaine du Développement Durable : une initiative Groupe depuis 2007 qui devient un rendez-vous annuel attendu et suscite de plus en plus d'initiatives de la part des salariés.

Autres avancées : le site Intranet dédié au Développement Durable a été entièrement restructuré et enrichi. Il est un important vecteur de valorisation de la démarche. La Direction Développement Durable publie par ailleurs des lettres d'information mensuelles électroniques et a lancé fin 2009 un blog interne permettant des échanges interactifs.

### Standards et contrôles : une démarche RSE totalement intégrée

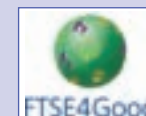
La démarche RSE de sanofi-aventis s'appuie sur une approche transverse qui vise à garantir son intégration à tous les niveaux et à mieux maîtriser le risque :

- le Groupe adhère aux **standards RSE internationaux** les plus pertinents ;
- en complément, ces standards externes sont déclinés en référentiels internes tels que codes, chartes et procédures ;
- sanofi-aventis met en œuvre ces référentiels et en contrôle la bonne application sur l'ensemble du Groupe.

▶ plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Document de référence : Rapport du Président du conseil d'administration

### Une démarche RSE reconnue

La performance de sanofi-aventis a été une nouvelle fois reconnue et récompensée en 2009 par sa présence dans les indices globaux les plus significatifs en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).



▶ plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**

# IDENTIFIER, HIÉRARCHISER ET STRUCTURER LES ENJEUX RSE

En 2009, sanofi-aventis a fait évoluer sa démarche RSE en intégrant plus largement les attentes de ses parties prenantes dans le reporting. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la transformation visant à ouvrir encore plus le Groupe sur l'extérieur. Une démarche menée conjointement avec le Cabinet Deloitte, qui a abouti à l'évolution du reporting RSE du Groupe.

## IDENTIFIER LES ENJEUX RSE POUR MIEUX MAÎTRISER LE RISQUE

L'évaluation des opportunités et risques par les analystes et investisseurs intègre depuis une dizaine d'années l'incidence financière de la performance RSE des entreprises. Cette approche est confortée par les réformes des règles économiques qui ont élargi progressivement la définition des risques significatifs pour y inclure des enjeux RSE<sup>(1)</sup>.

Sanofi-aventis procède à une surveillance attentive des enjeux RSE considérés à ce jour comme significatifs d'un point de vue financier et extra-financier, et ce afin d'anticiper d'éventuelles évolutions.

▶ plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Document de référence 2009 : section 3.1.10 : facteurs de risques

## IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES POUR MIEUX HIÉRARCHISER LES ENJEUX

En complément de ce processus d'identification des enjeux RSE, le Groupe s'appuie sur l'approche proposée par les standards GRI (*Global Reporting Initiative*) et AA1000 et a conduit en 2009 un nouveau test de matérialité.

Dans un premier temps, les enjeux RSE les plus pertinents pour sanofi-aventis ont été identifiés, en se basant sur la stratégie et le reporting du Groupe des années précédentes et sur les grilles d'indicateurs du GRI et du LEEM. Ces enjeux ont ensuite été qualifiés, en fonction de deux types de critères :

- ceux propres à sanofi-aventis et au secteur pharmaceutique en terme de « *business* » : stratégie et expertise du Groupe, benchmark du secteur, expertise externe ;
- ceux externes à sanofi-aventis et au secteur pharmaceutique en terme d'attentes des parties prenantes : consultation de parties prenantes (représentants de salariés, associations de patients, professionnels de santé, ONG, agences de notation...), revue de presse, analyse de questionnaires (SAM, EIRIS, Vigeo...) et évaluations d'analystes financiers et extra-financiers (CSR-Europe)\*.

**WEB** ▶ [Les standards GRI et AA1000](#)

(1) Voir notamment la loi SOX (Sarbanes-Oxley) aux États-Unis, la loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques) en France et le débat de 2004 sur l'OFRA au Royaume-Uni.

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

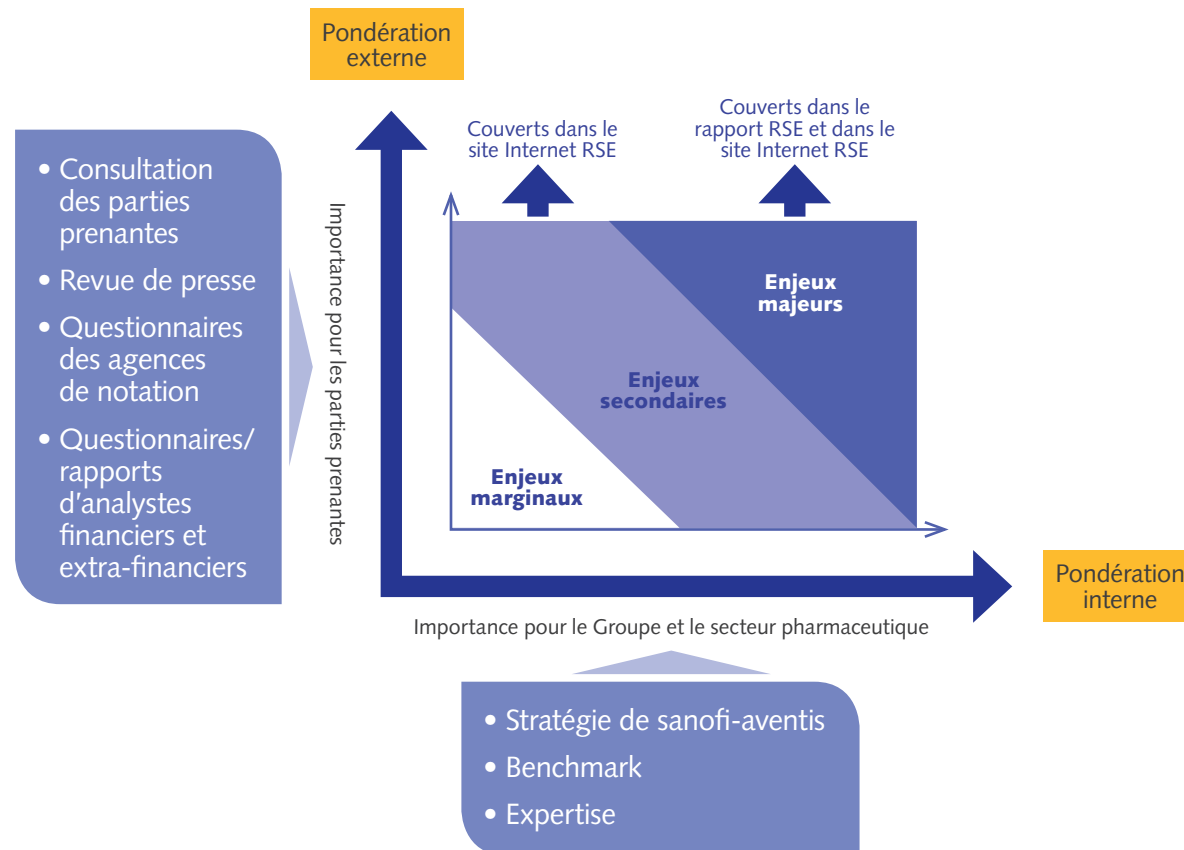
# IDENTIFIER, HIÉRARCHISER ET STRUCTURER LES ENJEUX RSE

## STRUCTURER LE REPORTING RSE

Le test de matérialité a permis d'identifier et de hiérarchiser les **enjeux RSE** pour le Groupe. La structuration du reporting a été adaptée à ces résultats :

- le rapport RSE couvre les enjeux les plus significatifs : des compléments d'information sur ces enjeux sont disponibles sur le site Internet RSE de sanofi-aventis ;
- les autres enjeux sont traités en détail sur le site Internet RSE du Groupe.

## LE TEST DE MATÉRIALITÉ

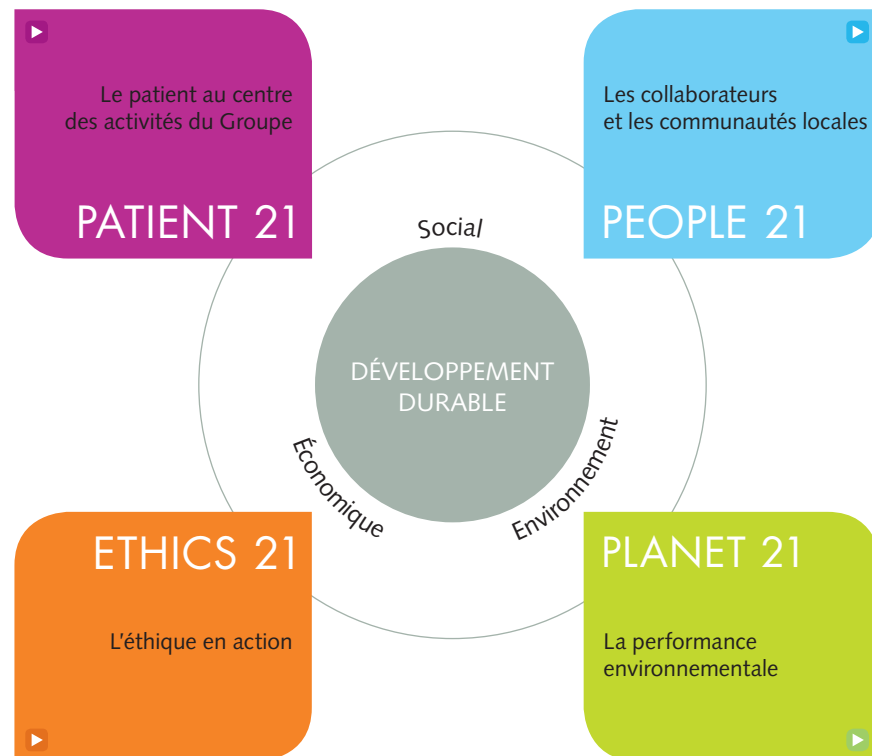


# Performance

Entreprise mondiale et diversifiée de santé, sanofi-aventis décline sa démarche RSE autour de quatre axes qui sont le fondement de sa responsabilité sociale :

- Patient 21, « le patient au centre des activités du Groupe » ;
- Ethics 21, « l'éthique en action » ;
- People 21, « les collaborateurs et les communautés locales » ;
- Planet 21, « la performance environnementale ».

La volonté du Groupe : c'est d'agir de façon éthique et responsable pour la santé ; c'est respecter des règles éthiques envers l'ensemble des parties prenantes ; c'est aussi capitaliser sur les collaborateurs et les accompagner dans la mutation des métiers du Groupe ; c'est, enfin, travailler pour minimiser les impacts environnementaux de ses activités. Une démarche durable qui s'est renforcée en 2009 avec de multiples initiatives.



# PATIENT 21

## Le patient au cœur des engagements du Groupe

Sanofi-aventis s'engage de façon éthique et responsable pour la santé. Cet engagement est fondé sur un contrat social qui lie le Groupe et les patients. Respecter ce contrat, c'est être à l'écoute des besoins et des attentes de soins des populations. C'est bâtir un modèle d'entreprise centrée sur le patient. Un engagement qui se concrétise par des programmes d'accès aux soins, à la fois pour les médicaments et les vaccins. Être à l'écoute des besoins, c'est aussi prêter une attention accrue aux maladies tropicales négligées; c'est adapter la vision de la Recherche et du Développement (R&D); c'est innover dans les relations avec les patients; c'est, enfin, être encore plus vigilant sur la qualité et la sécurité des produits et services proposés aux patients.



Pour un groupe comme sanofi-aventis, centré sur la recherche, la production et la distribution de produits de santé, concrétiser le droit à la santé consiste à faciliter l'accès à des médicaments et vaccins de qualité. Un défi que le Groupe a continué de relever en 2009. Sa réponse, c'est son modèle de développement fondé sur une offre diversifiée : d'un côté une large gamme de médicaments de prescription, de produits de santé grand public, de médicaments génériques et de vaccins ; de l'autre des programmes pour permettre l'accès aux soins, à la fois pour les populations des pays en développement et pour celles, plus démunies ou privées de couverture sociale des pays développés. Une démarche qui contribue à la pérennité des systèmes de santé et assure au Groupe une croissance durable.

## Droit à la santé : l'accès aux soins

### NOS ENGAGEMENTS

Alors que 80 % de la population mondiale n'a pas accès à des soins adaptés, l'ambition de sanofi-aventis est de faciliter l'accès à ses médicaments et à ses vaccins pour que le plus grand nombre de patients puisse en bénéficier.

PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

CONTRIBUER À LA PÉRENNITÉ DES SYSTÈMES DE SANTÉ

PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES

## PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Considérant que l'amélioration de l'accès aux médicaments et aux vaccins dans les pays en développement contribue à sortir ces pays du cercle maladie-pauvreté, sanofi-aventis mène une démarche qui va bien au-delà du soutien financier à des programmes de développement. Le Groupe se focalise sur des pathologies sur lesquelles il a une véritable expertise et développe des programmes pour faciliter l'accès aux soins. Des programmes qui regroupent un large éventail d'actions, allant de projets de recherche spécifiques à la mise à disposition de produits essentiels.



**Engagement et investissement dans les pays du Sud**

## NOS ACTIONS



- Favoriser la prise en charge du paludisme : une réponse encore plus adaptée ▶
- Contribuer au traitement du diabète ▶
- Favoriser l'accès du plus grand nombre à des vaccins de qualité ▶
- Coordonner la réponse aux urgences humanitaires ▶

▶ TOUS LES PROGRAMMES 2009 D'ACCÈS AUX SOINS

## PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

## NOS ACTIONS 1/2

## Favoriser la prise en charge du paludisme : une réponse encore plus adaptée

Maladie transmissible la plus répandue dans le monde, le paludisme est un problème majeur de santé publique, au même titre que le VIH/sida ou la tuberculose. Grâce à la préqualification par l'OMS, sanofi-aventis a pu, en 2009, distribuer son nouveau médicament antipaludique l'**ASAQ** (Coarsucam® ou artésunate-amodiaquine Winthrop®) dans 24 pays d'Afrique. Plus de 23 millions de traitements ont ainsi été dispensés selon une politique de prix différenciés. Le Groupe privilégiant dans la mesure du possible une production locale, ces traitements ont été fabriqués au Maroc. Au-delà de la fourniture de l'ASAQ pour une prise en charge complète du paludisme, de nombreuses **actions de sensibilisation** ont été réalisées. L'opération « Écoliers contre le paludisme » a ainsi permis de sensibiliser près de 40000 enfants en Côte d'Ivoire, Ghana et Burkina Faso. Autre axe de travail : la formation du personnel de santé pour une prise en charge globale de la maladie, avec des sessions organisées au Burundi, au Congo et au Bénin. En 2009, le Groupe a aussi amorcé, dans certains pays d'Asie et d'Amérique Latine, des projets d'introduction de l'ASAQ dans les programmes nationaux de lutte contre le paludisme.

## Contribuer au traitement du diabète

Longtemps considéré comme une maladie des pays développés, le diabète est également un fléau des pays en développement. Une épidémie galopante à laquelle sanofi-aventis répond par des initiatives régionales, notamment en Asie et en Afrique. Lancé en 2009 aux Philippines et en Indonésie, le programme « *Innovation for Life* » vise à favoriser l'accès à des traitements innovants comme l'insuline glargine (Lantus®) pour des patients diabétiques qui, en dehors de ce programme, n'auraient pu en bénéficier. Le programme inclut une politique de prix adaptés et des services aux patients et aux professionnels de santé. En quelques mois, plus de 2000 nouveaux patients indonésiens en ont profité. En Afrique, en Amérique Latine et en Asie, le Groupe soutient aussi des projets pilotes mis en place par Santé Diabète Mali et Handicap International. Ces actions vont de la prévention à la prise en charge médicale et à la rééducation des personnes diabétiques. Le Groupe a par ailleurs décidé d'investir en Chine pour la production locale de Lantus® SoloSTAR®. Avec une capacité de production pouvant aller jusqu'à 50 millions d'unités annuelles, ce nouvel investissement permettra d'améliorer le traitement du diabète en Chine.



## REPORTAGE

Paludisme : état des lieux

WEB ► [Le programme Impact Malaria](#)

PALUDISME : PLUS DE

# 23 millions

DE TRAITEMENTS ASAQ VENDUS À PRIX DIFFÉRENCIÉS EN AFRIQUE EN 2009.

► plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Accès au médicament



## REPORTAGE

Le diabète : une maladie en développement

## PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

## NOS ACTIONS 2/2

## Favoriser l'accès du plus grand nombre à des vaccins de qualité

L'accès aux vaccins est une autre composante importante de l'action du Groupe en faveur du droit à la santé.

Objectif : pouvoir répondre aux besoins des populations avec des vaccins de qualité à des prix accessibles.

Une mission que sanofi pasteur, division vaccins du Groupe, met en œuvre depuis longtemps avec une politique de prix différenciés.

Cette démarche s'est renforcée en 2009 avec l'**acquisition de Shantha Biotechnics**. Plateforme de vaccins en Inde, Shantha vient élargir le portefeuille du Groupe avec des vaccins essentiels de qualité et à des prix accessibles.

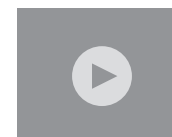
Parallèlement, le Groupe a poursuivi en 2009 ses efforts pour la mise au point du **premier vaccin contre la dengue**, actuellement en Phase IIb de développement\*.

Autre priorité : la production locale. En 2009, sanofi-aventis a ainsi débuté la construction au Mexique d'une usine qui permettra de produire jusqu'à 25 millions de doses de vaccin contre la grippe d'ici à 2013.

## Coordonner la réponse aux urgences humanitaires

La mission de la **Direction RSE-Solidarité Internationale du Groupe** est de coordonner la réponse aux urgences humanitaires et de développer des partenariats pour apporter sur le plus long terme une aide au développement pour les populations les plus vulnérables.

▶ plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
RSE-Solidarité Internationale



## REPORTAGE

La dengue : une maladie sous-diagnostiquée

UN PORTEFEUILLE DE

18

VACCINS EN DÉVELOPPEMENT (au 10 février 2010).



**Investir dans la formation en Afrique**

740 000

BOÎTES DE MÉDICAMENTS ET

600 000

DOSES DE VACCINS DONNÉES EN 2009 DANS

63 PAYS

\* les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

## PATIENT 21

Les problèmes d'accès aux soins se posent aussi dans les pays développés pour les populations dont la couverture sociale est insuffisante ou inexistante. Pour favoriser l'accès aux soins de ces populations, sanofi-aventis a renforcé en 2009 ses programmes d'assistance.

Des actions sont aussi menées pour accélérer la mise sur le marché de nouveaux médicaments dans certains pays.

## FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

## NOS ACTIONS 1/1

## Renforcer les programmes d'assistance aux patients

Aux États-Unis, les Programmes d'Assistance aux Patients (PAP) permettent de proposer des médicaments à prix réduits, voire gratuits, aux personnes à faibles revenus ainsi qu'à leurs familles. Les produits fournis à titre gracieux en 2009 dans le cadre de ces programmes représentent une valeur d'environ 200 M\$. Nouveautés 2009 : une ouverture à plus de patients, avec l'abaissement des seuils de revenus qui permettent de bénéficier des produits et une démarche facilitée par des procédures d'accès simplifiées. Un nouveau site d'information a par ailleurs été mis en place pour mieux faire connaître ces programmes.

Autre programme, **PACT+™** de sanofi-aventis (Providing Access to Cancer Therapy) a concerné plus de 4000 patients américains en 2009.

## Réduire les délais de mise à disposition des médicaments

L'accès aux soins passe aussi par une collaboration active avec les autorités de santé concernant les autorisations de mise sur le marché. L'objectif est de réduire les délais d'introduction des nouveaux médicaments, de manière à ce que les patients puissent en bénéficier plus rapidement. Au Japon, où les délais de mise sur le marché sont deux ou trois fois plus longs qu'en Europe, sanofi-aventis a ainsi mis en place en 2009 un programme « *Minimize Drug Lag* ».

160 000

PATIENTS AMÉRICAINS ONT BÉNÉFICIÉ EN 2009 DE PLUS DE 30 MÉDICAMENTS SANOFI-AVENTIS À PRIX RÉDUITS OU GRATUITS.

plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Patient assistance program

**PPARx : un plan d'assistance à la prescription**

CONTRIBUER A LA PÉRENNITÉ DES **SYSTÈMES DE SANTÉ**

La mission de sanofi-aventis est de mettre à la disposition des populations qui en ont besoin des médicaments et des vaccins de qualité. Pour y parvenir, le Groupe s'engage dans toutes ses actions à rechercher un équilibre entre l'accès aux soins pour le plus grand nombre, le respect des droits de propriété intellectuelle, le soutien à l'innovation et la pérennité des systèmes de santé.

## NOS ACTIONS



- Se diversifier pour être un partenaire durable des systèmes de santé ▶
- Soutenir la propriété intellectuelle et l'innovation : agir dans l'intérêt du patient ▶
- Contribuer à la maîtrise des dépenses de santé grâce aux médicaments génériques ▶
- Diminuer la charge de la maladie grâce aux vaccins ▶
- Être prêt à répondre aux défis sanitaires liés au changement climatique ▶

## CONTRIBUER A LA PÉRENNITÉ DES SYSTÈMES DE SANTÉ

## NOS ACTIONS 1/2

## Se diversifier pour être un partenaire durable des systèmes de santé

Une offre plus large et plus accessible aux patients : tel est l'enjeu de la politique de diversification menée par sanofi-aventis. En 2009, cette politique s'est intensifiée avec de nombreuses acquisitions qui ont permis d'élargir et d'équilibrer le portefeuille de produits du Groupe : un portefeuille composé de médicaments de prescription, de vaccins, de produits de santé grand public (médicaments sans ordonnance) et de génériques, avec une présence équilibrée sur les marchés traditionnels et émergents. Cette diversification, de nature à assurer au Groupe une croissance durable, le met en position de mieux répondre aux besoins des systèmes de santé dans le monde et d'être ainsi un partenaire sur le long terme.

## Soutenir la propriété intellectuelle et l'innovation : agir dans l'intérêt du patient

Sanofi-aventis considère que la défense des droits de propriété intellectuelle est non seulement l'un des fondements de l'industrie de la santé mais aussi un impératif pour son avenir. Sans brevet, la durabilité des investissements nécessaires à l'innovation n'est plus assurée et l'innovation est le moteur permettant d'apporter des solutions aux patients. Cette position de principe doit cependant pouvoir s'appliquer avec souplesse, notamment pour faciliter l'accès aux médicaments et aux vaccins. *Ainsi, dans certains cas comme celui de l'antipaludique ASAQ, le Groupe choisit délibérément de ne pas breveter un produit pourtant innovant pour le rendre plus accessible.\**

PLUS DE

**500 millions**DE PERSONNES IMMUNISÉES DANS LE MONDE  
AVEC DES VACCINS SANOFI-AVENTIS

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

## CONTRIBUER A LA PÉRENNITÉ DES SYSTÈMES DE SANTÉ

## NOS ACTIONS 2/2

## Contribuer à la maîtrise des dépenses de santé grâce aux médicaments génériques

Le coût des médicaments est un enjeu majeur pour l'équilibre des systèmes de santé, tant au plan financier que pour l'accès aux soins. Pouvoir proposer un portefeuille varié de médicaments génériques est l'une des réponses de sanofi-aventis à cet enjeu.

Partie intégrante de la stratégie du Groupe, le portefeuille se compose de produits autogénériques (commercialisés historiquement sous la marque Winthrop) et de génériques des molécules d'autres entreprises pharmaceutiques dont les droits d'exploitation des brevets sont arrivés à expiration. Trois acquisitions majeures sont venues renforcer les positions du Groupe en 2009 : **Medley, Kendrick et Zentiva**, faisant de sanofi-aventis un leader des génériques.

## Diminuer la charge de la maladie grâce aux vaccins

Développer des vaccins, c'est aussi contribuer à la pérennité des systèmes de santé. Complément souvent essentiel aux stratégies thérapeutiques, le vaccin a en effet un caractère préventif qui permet de diminuer la prise en charge de la maladie. Sanofi-aventis est un leader mondial dans le domaine des vaccins humains. Le Groupe dispose d'un portefeuille de vaccins permettant de lutter contre 20 maladies infectieuses. Plus de 1,6 milliard de doses de vaccins sont produites chaque année, permettant d'immuniser plus de 500 millions de personnes dans le monde.

## Se préparer à répondre aux défis sanitaires liés au changement climatique

*Sanofi-aventis a identifié les questions de santé liées au changement climatique de la planète : vagues de froid et de chaleur, contamination de l'eau, maladies transmises par des insectes, trou de la couche d'ozone, climats extrêmes... Le Groupe a répertorié les maladies susceptibles de découler de ces évolutions climatiques et se prépare dans ses domaines d'expertise pour anticiper d'éventuelles conséquences sanitaires.\**

## UN LEADER POUR LA PRODUCTION DE GÉNÉRIQUES



1,6 milliard

DE DOSES DE VACCINS PRODUITES  
CHAQUE ANNÉE PAR LE GROUPE

► CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ :  
LA POSITION DU GROUPE

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

## PATIENT 21

En consacrant des investissements aux maladies tropicales négligées à forte prévalence, sanofi-aventis confirme sa stratégie centrée sur le patient. L'objectif est de participer activement à la lutte contre ces pathologies telles la trypanosomiase humaine africaine (maladie du sommeil), les leishmanioses, l'ulcère de Buruli ou la maladie de Chagas. Des maladies pour lesquelles le Groupe développe des programmes spécifiques, notamment en R&D, et un partenariat pluriannuel avec l'OMS.

QU'EST CE QU'UNE  
MALADIE NÉGLIGÉE ?

## PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES : UNE EXPERTISE CIBLÉE

### NOS ACTIONS 1/1

#### Poursuivre le partenariat avec l'OMS permettant de livrer trois médicaments curatifs de la maladie du sommeil

La trypanosomiase humaine africaine, ou maladie du sommeil, est l'une des maladies tropicales endémiques les plus complexes et les plus négligées. Trois des quatre médicaments existant pour soigner cette maladie sont produits par sanofi-aventis.

Grâce à un partenariat avec l'OMS, initié en 2001 et prolongé en 2006, pour un montant de 50 M\$ sur dix ans, le Groupe a été en mesure, en 2009, de livrer plus de 104 000 flacons d'Ornidyl®, plus de 20 000 ampoules de Pentacarinat® 300 mg et près de 47 000 ampoules d'Arsobal®. Soit, selon l'OMS, 10 000 patients traités, donc 10 000 vies sauvées en 2009 et 140 000 depuis le début du partenariat.

#### Développer un nouveau médicament pour le traitement de la maladie du sommeil

De nouvelles avancées sont intervenues en 2009 autour de la maladie du sommeil. Le Groupe a ainsi signé avec le DNDi (*Drugs for Neglected Disease initiative*) un accord de collaboration pour le développement, la fabrication et la distribution d'un nouveau traitement prometteur pour cette maladie : le fexinidazole. Ce médicament offre la perspective de remplacer des traitements complexes et souvent mal tolérés par un traitement oral plus simple. Sanofi-aventis est notamment en charge du développement industriel du fexinidazole, projet entré en Phase 1 de recherche clinique en septembre 2009.

## 140 000 vies

SAUVÉES GRÂCE AU TRAITEMENT SANOFI-AVENTIS CONTRE LA MALADIE DU SOMMEIL DEPUIS LE DÉBUT DU PARTENARIAT AVEC LE DNDI, DONT 10 000 VIES SAUVÉES EN 2009



► plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Accès au médicament

# PATIENT 21

Ancrée dans les valeurs de sanofi-aventis, l'innovation est l'un des piliers de son processus de transformation. Ce qui guide les actions du Groupe, c'est d'apporter au patient des solutions à des besoins thérapeutiques non satisfaits. Être innovant, c'est avant tout un état d'esprit, une remise en question permanente.

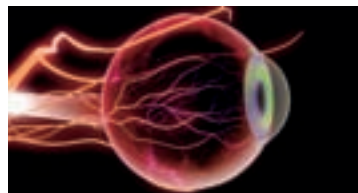
De la recherche au marketing, de la production à la commercialisation, tous les métiers ont ainsi développé en 2009 de nouvelles approches pour répondre à cet objectif commun. Si la volonté d'innovation du Groupe est en priorité motivée par le bénéfice apporté au patient, d'autres facteurs renforcent en permanence cet engagement, que ce soit la concurrence sectorielle, le déremboursement partiel de certains produits ou la perte d'exclusivité d'exploitation des brevets à l'horizon 2013.

## INNOVATION : UNE PRIORITÉ

### NOS ENGAGEMENTS

L'objectif est que l'innovation devienne l'état d'esprit de tous les collaborateurs dans tous les métiers du Groupe, de la R&D à la commercialisation, pour le bénéfice à la fois du patient et de l'entreprise.

### NOS ACTIONS



- Accélérer la recherche et le développement de nouveaux médicaments et vaccins ▶
- Promouvoir l'innovation dans les process industriels ▶
- Répondre aux attentes des patients par de nouveaux services ▶

DEUX INNOVATIONS SANOFI-AVENTIS DANS LE **TOP 10**  
 DES INNOVATIONS MÉDICALES SÉLECTIONNÉES PAR *TIME MAGAZINE* AUX  
 ÉTATS-UNIS : UN VACCIN CONTRE LA GRIPPE A(H1N1) ET UN PROJET DE VACCIN HIV

## INNOVATION : UNE PRIORITÉ

## NOS ACTIONS 1/1

## Accélérer la recherche et le développement de nouveaux médicaments et vaccins

Pour accélérer le développement de molécules et de vaccins innovants, l'ouverture vers l'extérieur est une composante essentielle de la politique R&D du Groupe. L'objectif est d'être en mesure de saisir des opportunités de développement à forte valeur ajoutée pour les patients. Pour y parvenir, la **R&D a fait l'objet d'une réorganisation** en profondeur en 2009. L'année 2009 a été caractérisée par la multiplication du nombre d'opérations externes avec 33 acquisitions ou partenariats dont 20 accords de R&D. Dans le portefeuille clinique, 55 % des produits sont issus de la R&D externe. Ces opérations ont notamment permis au Groupe de **consolider ses positions en oncologie**, avec BiPar Sciences et Exelixis. Autre bénéficiaire de la croissance externe : pénétrer de nouveaux domaines thérapeutiques, comme l'ophtalmologie, avec l'acquisition de Fovea.

## Promouvoir l'innovation dans les process industriels

L'innovation devant être une approche globale du médicament en développement, le département Affaires Industrielles a décidé, en 2009, de créer la Direction du Développement Industriel et de l'Innovation. Sa mission : faire le lien entre la R&D et le process industriel pour améliorer la dynamique du cycle de vie des médicaments grâce à des innovations dans les procédés et les technologies concernant les médicaments ou les dispositifs médicaux. De nouveaux **trophées internes (Innovation Awards)** ont par ailleurs été institués pour récompenser les meilleures innovations industrielles du Groupe.

## Répondre aux attentes des patients par de nouveaux services

Autre domaine d'innovation : la relation au patient à travers de multiples projets pour améliorer le service au patient. Exemple aux États-Unis : le programme *Go-Meals* disponible sur smartphone, permettant d'accéder directement aux informations nutritives des menus pour les personnes diabétiques.

Par ailleurs en 2009, le Groupe a déployé, avec le soutien des plateformes régionales, l'initiative « *Ide@Box* » dans les filiales du Groupe à travers le monde. Boîte à idées interactive, elle permet à chaque salarié de proposer des initiatives pour améliorer les relations avec les patients et les professionnels de santé. Résultats : quatre semaines après le lancement mondial d'« *Ide@box* » fin 2009, plus de 500 idées partagées, en provenance d'environ 40 pays. Les meilleures idées seront récompensées au cours d'une remise de prix en 2010.

▶ PRINCIPAUX PARTENARIATS ET ACQUISITIONS CONCLUS EN 2009 EN R&D



**Les Innovation Awards**

# PATIENT 21

L'accompagnement des patients et de leur entourage dans la maladie est un engagement majeur de sanofi-aventis. Il faut distinguer les programmes de sensibilisation ou d'information sur les pathologies de ceux qui font suite à une prescription. Ces programmes sont renforcés par des relations permanentes que le Groupe entretient avec les associations de patients. En 2009, le Groupe a structuré et déployé de nombreux programmes dans le diabète et l'oncologie. Une évolution est à noter : les professionnels et autorités de santé sont de plus en plus impliqués dans les programmes de prévention et d'accompagnement des patients. Une démarche concertée et transparente, à laquelle le Groupe contribue, au service du patient et des systèmes de santé.

## Plus de 270

SITES INTERNET DÉDIÉS À L'INFORMATION DES PATIENTS

## INFORMATION ET ÉDUCATION DES PATIENTS

### NOS ENGAGEMENTS

La volonté de sanofi-aventis est de construire une relation de qualité avec le patient. Une relation qui, en coordination avec les systèmes de santé, passe par l'accompagnement des citoyens et des patients via la prévention, l'information et la formation.

### NOS ACTIONS



- Consolider et multiplier les programmes d'accompagnement des patients ▶
- Sensibiliser sur les pathologies ▶
- Collaborer avec les associations de patients ▶

## INFORMATION ET ÉDUCATION DES PATIENTS

## NOS ACTIONS 1/1

## Consolider et multiplier les programmes d'accompagnement des patients

Des programmes d'accompagnement des patients existent dans plusieurs dizaines de pays. Les principales innovations 2009 concernent les actions liées au diabète, pour lesquelles le Groupe développe des **initiatives régionales originales**. Les programmes d'accompagnement des patients concernent aussi les vaccins. Ainsi, au Vietnam, un nouveau programme d'information et d'éducation des patients et des professionnels de santé a été mis en place en 2009 pour les sensibiliser aux vaccins contre la rage, la méningite et la grippe.

## Sensibiliser sur les pathologies

Les programmes d'information sur les pathologies mis au point par le Groupe ont pour objectif d'alerter, de prévenir ou de sensibiliser les populations aux symptômes et au traitement d'une maladie.

En 2009, les programmes liés au diabète ont été renforcés, notamment au Mexique avec l'opération « **El Tour de la Vida** » et aux États-Unis avec l'initiative « **Diabetes National Alliance** ». Très impliqué également dans le domaine du cancer, le Groupe a initié en 2007 aux États-Unis un programme télévisé autour des femmes et du cancer : « **Frosted Pink** ». Revisité en 2009, ce programme, appelé dorénavant « **Kaleidoscope** », a connu des records d'audience.

De nombreux programmes de sensibilisation existent aussi autour du paludisme, avec une offre adaptée à tous les maillons de la chaîne sanitaire.

## Collaborer avec les associations de patients

Sanofi-aventis travaille avec des **associations de patients** dans plus de 35 pays et est partenaire d'associations régionales et internationales. Les partenariats concernent aussi bien ses domaines thérapeutiques d'expertise (maladies cardiovasculaires, thrombose, maladies métaboliques, oncologie, troubles du système nerveux central, médecine interne), que des questions plus générales (par exemple, l'équité et l'accessibilité aux soins) qui constituent des enjeux pour les patients, quelle que soit leur maladie. Le Groupe tient à jour, sur son site Internet, la liste des associations de patients bénéficiant de son soutien en Europe.

► plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Développement Durable



► FOCUS  
« Comida Que Cuida »

► LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION  
AUX MALADIES

« **La vie des patients : un défi au quotidien** »

Une des principales missions de sanofi-aventis est de veiller à la sécurité et à la qualité des produits du Groupe. L'objectif est de chercher en permanence à améliorer le rapport bénéfique/risque du médicament ou du vaccin qui est administré. Une mission qui engage la responsabilité du Groupe vis-à-vis du patient.

QU'EST CE QUE LA  
PHARMACOVIGILANCE ?

## PHARMACOVIGILANCE : L'IMPÉRATIF DE LA SÉCURITÉ

### NOS ENGAGEMENTS

Le Groupe s'efforce d'assurer la meilleure gestion possible des risques liés à l'utilisation de ses médicaments et vaccins. Un engagement qui passe par la mise en place d'une organisation globale et locale adaptée. La pharmacovigilance suscite de plus en plus d'attention de la part des autorités de santé. Preuve en est : le nombre d'inspections a doublé entre 2008 et 2009 au périmètre du Groupe.

### NOS ACTIONS



- Mettre en place un nouveau plan de gestion du risque ▶
- *AWARE* : une nouvelle base de données pharmacovigilance/épidémiologie ▶
- Poursuivre la mise en œuvre de synergies avec sanofi pasteur ▶
- Développer un programme innovant de pharmacovigilance en Afrique ▶

## PHARMACOVIGILANCE : L'IMPÉRATIF DE LA SÉCURITÉ

## NOS ACTIONS 1/2

## Mettre en place un nouveau plan de gestion du risque

*En 2009, le Groupe poursuit une démarche de renforcement de la surveillance des produits et s'appuie sur une organisation dédiée et intégrant les expertises et ressources nécessaires. Ceci pour la mise en place et le suivi des plans de gestion du risque, préparés pour le dépôt des dossiers d'autorisation de mise sur le marché ou pour des produits déjà commercialisés; mais également plus en amont au cours des phases de développement des produits. Déployés dans l'ensemble des filiales concernées du Groupe, ces plans ont pour objectif de formaliser précisément les processus d'identification, d'évaluation, de reporting et d'atténuation des effets indésirables concernant un produit. Ces processus itératifs permettent notamment l'amélioration de la connaissance du produit et de ses risques et l'anticipation d'éventuelles actions à prendre après la mise sur le marché, telles que la mise en place d'études cliniques ou épidémiologiques de sécurité et des mesures de minimisation des risques. Cette démarche intègre la notion d'évaluation continue du rapport bénéfice-risque des produits\*.*

Ceci permet d'un côté d'évaluer l'incidence et la prévalence des maladies et d'un autre côté, de déterminer les risques identifiés ou potentiels pour les médicaments et les vaccins.

## AWARE : une nouvelle base de données « pharmacovigilance/épidémiologie »

Outils d'information essentiels, les bases de données de pharmacovigilance recensent toute relation potentielle entre un médicament et un effet indésirable. En 2009, sanofi-aventis a déployé un nouveau système global de base de données : « AWARE ». Ce système unique, qui remplace deux précédentes bases, permet de gérer les données de pharmacovigilance générées à la fois par les filiales et par la Direction Pharmacovigilance du Groupe. Répondant aux réglementations européennes de l'EMA, américaines de la FDA et japonaises du PMDA, « AWARE » propose de nouvelles fonctionnalités avec une approche flexible qui permet de s'adapter aux évolutions réglementaires.

QU'EST CE QU'UN ?  
PLAN DE GESTION DU RISQUE

ENVIRON

800

PERSONNES DÉDIÉES À LA PHARMACOVIGILANCE  
DANS LES169 PAYS OÙ SANOFI-AVENTIS  
COMMERCIALISE SES PRODUITS

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

## PHARMACOVIGILANCE : L'IMPÉRATIF DE LA SÉCURITÉ

## NOS ACTIONS 2/2

**Poursuivre la mise en œuvre de synergies avec sanofi pasteur**

Les départements Pharmacovigilance de sanofi-aventis et de sanofi pasteur collaborent pour coordonner leurs activités de surveillance liées aux médicaments d'un côté, aux vaccins de l'autre. Le processus de mise en œuvre de synergies, qui a été initié au niveau des filiales, vise à optimiser les organisations locales. Ceci afin de garantir la conformité des opérations de pharmacovigilance avec la réglementation propre à chaque pays, tout en maximisant la sécurité des produits.

**Développer un programme innovant de pharmacovigilance en Afrique**

En partenariat avec la fondation *Medicines for Malaria Venture (MMV)*, sanofi-aventis a lancé en octobre 2009 la plus grande étude de pharmacovigilance jamais menée en Afrique subsaharienne et consacrée à un médicament antipaludique. L'objectif est de surveiller l'efficacité et la sécurité d'emploi du médicament ASAQ. Un produit faisant l'objet d'une large distribution et qu'il est donc important de surveiller pour garantir son bon usage. Grâce à l'appui de MMV, 15 000 patients de Côte d'Ivoire seront suivis pendant deux ans.

**FOCUS**

Un programme ambitieux de surveillance d'ASAQ en Afrique

## PATIENT 21

La contrefaçon demeure un sujet de forte préoccupation pour le Groupe. Si sanofi-aventis s'engage activement dans la lutte contre la contrefaçon de médicaments, elle considère néanmoins que cette lutte ne doit pas entraver le commerce de produits génériques légaux, et ce dans l'intérêt des patients. Le Groupe reste néanmoins vigilant car les médicaments génériques peuvent également être contrefaits.

QU'EST CE QU'UN  
MÉDICAMENT FALSIFIÉ ?

## LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON : ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

## NOS ENGAGEMENTS

Alors que le développement de la contrefaçon sur Internet s'est intensifié, sanofi-aventis a renforcé en 2009 sa démarche de lutte contre la contrefaçon avec un double objectif : sensibiliser et sécuriser.

## NOS ACTIONS



- Intensifier les collaborations ▶
- Mettre en place des dispositifs pour combattre les produits contrefaits ▶
- Sensibiliser en amont ▶
- ▶ CONTREFAÇON ET ACCÈS AUX MÉDICAMENTS : LA POSITION DU GROUPE

## LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON : ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

## NOS ACTIONS 1/1

## Intensifier les collaborations, à la fois avec les organismes internationaux et les institutions douanières et policières

Considérant que la coopération « public-privé » est un gage d'efficacité dans la lutte contre la contrefaçon, sanofi-aventis a renforcé en 2009 sa participation dans les organismes internationaux et locaux. Au niveau international, le Groupe collabore activement avec l'OMS, les fédérations internationale (IFPMA) et européenne (EFPIA) de l'industrie pharmaceutique et le Pharmaceutical Security Institute (PSI). Localement, le Groupe est très actif au sein du CNAC et du LEEM (France), du QBPC en Chine et du PhRMA aux États-Unis. Parallèlement, le Groupe mène des opérations conjointes avec Interpol et les institutions douanières et policières pour démanteler les réseaux.

## Mettre en place des dispositifs pour combattre les produits contrefaits

Au-delà des étiquettes de sécurité apposées sur les produits sensibles, sanofi-aventis travaille sur des solutions technologiques pour fiabiliser la traçabilité des produits. Le Groupe soutient activement le projet européen « *Data Matrix* » : un système de code barre qui permet de contrôler la non falsification du médicament, de la fabrication à la dispensation au patient. Un test pilote a été initié en 2009 en Suède, avec la participation active de sanofi-aventis. Les premiers résultats sont très positifs. L'objectif est que tous les états européens adoptent ce système recommandé par l'EFPIA.

## Sensibiliser en amont, notamment par le biais de la formation

Sanofi-aventis mène une politique active de formation, à la fois pour les salariés et les professionnels ou autorités de santé. En 2009, près de 1 000 policiers, douaniers ou agents publics de la santé ont ainsi été formés dans 17 pays en Afrique, Asie, Europe et Moyen-Orient.

Autres actions menées en 2009 : la participation à la rédaction d'une Convention par le Conseil de l'Europe pour pénaliser la contrefaçon de médicaments comme un acte criminel. Ou encore la signature fin 2009 de la **Charte Internet de lutte contre la contrefaçon** en France.

▶ SANOFI-AVENTIS PARTENAIRE POUR LA DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS DE QUALITÉ : L'appel de Cotonou

WEB ▶ *Data Matrix*

ENTRE 2008 ET 2009, AUGMENTATION DE

**70 %**

DU NOMBRE D'ARRESTATIONS LIÉES À UNE CONTREFAÇON DES PRODUITS SANOFI-AVENTIS

**1 685**

PERSONNES FORMÉES À LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON EN 2009, DONT 985 EN DEHORS DU GROUPE.

# ETHICS 21

L'éthique  
dans les affaires

▶ 29 PAYS PAYS ONT DÉPLOYÉ  
LE PROGRAMME  
« ACHATS RESPONSABLES »

L'éthique  
de la recherche

▶ FOCUS  
Inde

## Respecter les règles éthiques : un engagement majeur

Le respect des règles éthiques, que ce soit vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients, de ses fournisseurs ou des autres parties prenantes, est l'un des piliers de la démarche RSE de sanofi-aventis.

Le Groupe a fait le choix d'engagements clairement définis, formalisés dans un ensemble de codes et de chartes qui constituent de solides référentiels, à la fois pour ses salariés et ses partenaires.

Des engagements qui garantissent la transparence de ses positions.

Sanofi-aventis s'engage à agir de façon éthique et responsable à tous les niveaux de son activité, que ce soit la R&D, la production ou la commercialisation. Respecter les droits de l'homme, appliquer des règles de bonne gouvernance ou encore lutter contre la corruption sont pour le Groupe des fondamentaux pour agir dans les affaires.

Tout comme le respect des bonnes pratiques promotionnelles et l'établissement de relations légitimes et de confiance avec l'ensemble des parties prenantes, en particulier les fournisseurs et sous-traitants.

## L'éthique dans les affaires

### NOS ENGAGEMENTS

Le respect de l'éthique est un enjeu majeur pour sanofi-aventis qui a défini des codes et chartes encadrant son activité. De plus, le Groupe a mis en place les outils nécessaires au contrôle de cet engagement, tant vis-à-vis des collaborateurs que des parties prenantes.

RESPECTER LES **DROITS DE L'HOMME**

APPLIQUER DES RÈGLES DE **BONNE GOUVERNANCE**

LUTTER CONTRE **LA CORRUPTION**

METTRE EN ŒUVRE UNE **POLITIQUE DE MARKETING RESPONSABLE**

PROMOUVOIR LA RSE AUPRÈS DES **FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS**

En matière de droits de l'homme, sanofi-aventis doit répondre à la fois aux problématiques communes à toutes les entreprises (telles que le respect des conditions de travail et la défense de l'environnement) et aux enjeux propres au secteur pharmaceutique (tels que l'exercice du droit à la santé). La politique du Groupe se décline au travers d'engagements et actions qui prennent en compte les attentes et interactions avec ses parties prenantes. Ces engagements s'appuient sur l'adhésion à différents **référentiels**.

Le Code d'Éthique, les autres codes, principes ou chartes mis en place sont la concrétisation de cette volonté. Avec un double objectif : d'une part, respecter les standards internationaux, d'autre part développer les outils et mécanismes de contrôle nécessaires pour interagir avec les parties prenantes.

## RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

### NOS ACTIONS 1/1

#### Identifier et répondre aux enjeux auxquels le Groupe est confronté

Les principes inscrits dans les textes universels sur les droits de l'homme affectent les personnes et les organisations, et en conséquence les entreprises. Sanofi-aventis a ainsi déterminé, pour chacune de ses différentes parties prenantes (collaborateurs, patients, professionnels de santé, investisseurs, fournisseurs, ONGs et communautés locales), les sujets de droits concernés, ainsi que les codes et politiques existant en interne.

► DROITS DE L'HOMME  
ET PARTIES PRENANTES

#### Mettre en place des procédures de vérification et de contrôle

En matière de droits de l'homme, sanofi-aventis exprime ses engagements à travers l'application du code d'éthique et des autres codes, principes ou chartes en vigueur. Le comité d'éthique suit l'application dans l'ensemble du Groupe des principes d'intégrité énoncés dans le Code d'Éthique. Le Groupe a mis en place des mécanismes de contrôle et d'audit afin de vérifier l'application effective de sa politique en la matière. Pour renforcer ces dispositifs, le Groupe s'est engagé en 2009 à expérimenter le « Quick Check », un outil d'évaluation fourni par le *Danish Institute for Human Rights*.

#### Sensibiliser et former les collaborateurs aux droits de l'homme

*En 2009, le Groupe a participé à la phase de définition et de test d'un nouvel outil de formation pour les managers des différentes qui adhèrent à edH\*.*  
L'objectif est de mettre progressivement cet outil en application en 2010.

► FOCUS  
edH : Entreprises pour les droits  
de l'Homme

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

La bonne gouvernance constitue le socle de la conduite éthique. C'est un objectif prioritaire pour le Groupe, une démarche permanente qui s'appuie sur une organisation adaptée et se réfère à des référentiels solides et précis.

## APPLIQUER LES RÈGLES DE BONNE GOUVERNANCE

### NOS ACTIONS 1/2

#### Respecter les meilleurs standards de bonne gouvernance

Les pratiques de sanofi-aventis sont conformes aux recommandations contenues dans la Loi NRE et dans le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

Sanofi-aventis a structuré son dispositif de contrôle interne à travers la diffusion de codes et de chartes du Groupe dont le niveau de mise en œuvre est régulièrement contrôlé par la réalisation d'audits ou d'autoévaluation.

▶ **TABLEAU DES PRATIQUES DE BONNE GOUVERNANCE**

▶ plus d'infos sur le site **sanofi-aventis**  
Document de référence 2009 :  
Section 1.2 Gouvernement d'entreprise  
Section 3.2 Rapport du Président  
du conseil d'administration

#### Modifier le règlement intérieur du conseil d'administration

Le règlement intérieur précise les obligations des administrateurs, la composition, la mission et le fonctionnement du conseil et des comités, les rôles et pouvoirs du Président et du Directeur Général.

Ce règlement a été mis à jour fin 2009 en tenant compte notamment des recommandations du code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef.

▶ plus d'infos sur le site **sanofi-aventis**  
Document de référence 2009 :  
Section 1.2.1.2.B

#### L'éthique encadrée par un comité dédié

*Outre les comités spécialisés du conseil d'administration, le Groupe a mis en place en 2005 un comité d'éthique. Constitué de membres du Comité de Direction, il a pour principale mission de suivre l'application dans l'ensemble du Groupe des valeurs et principes d'intégrité énoncés par le Code d'Éthique. Il est présidé depuis fin 2009 par le Senior Vice-Président, Responsabilité Sociale de l'Entreprise\*.*

▶ **LE CODE D'ÉTHIQUE**

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

APPLIQUER LES RÈGLES DE **BONNE GOUVERNANCE**

## NOS ACTIONS 2/2

**Respecter la protection des données à caractère personnel.**

Sanofi-aventis respecte les législations encadrant les traitements de données à caractère personnel concernant les personnes physiques et protégeant leur vie privée, notamment la Directive européenne du 24 octobre 1995 et les réglementations locales dans les pays où le Groupe est implanté.

Cet engagement se matérialise aussi par la mise en œuvre d'outils et d'actions concrètes dans ce domaine telles que :

- le Code d'Éthique ;
- la charte Groupe relative à la protection des données à caractère personnel ;
- la mise en place de *Binding Corporate Rules* (BCR) concernant le transfert intragroupe de certaines catégories de données entre les filiales de l'Espace économique européen (EEE) et celles situées hors EEE. Ces BCR constituent un corps de règles élaboré par le Groupe et qui a fait l'objet d'une validation par la CNIL en France.

D'autre part, sanofi-aventis a développé des modules de formation, sur les données à caractère personnel et sur les BCR, qui continueront à être déployés sur l'Intranet du Groupe, afin que chaque collaborateur soit sensibilisé à ces sujets.

**Optimiser les dispositifs de contrôle interne**

La Direction Générale manifeste un engagement clair de maintien et d'amélioration d'un dispositif de contrôle interne fiable et efficace.

Le Groupe s'appuie sur une organisation adaptée, des responsabilités définies et des compétences affirmées. L'objectif est d'assurer une gestion transparente, axe majeur de la bonne gouvernance. Un **code des principes de contrôle interne** est diffusé auprès du management des filiales.

▶ plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Document de référence 2009 :  
Section 3.2.1.2.B  
Section 3.2.1.2.C.c

Dans le monde, le coût économique, social et politique de la corruption est très significatif et son impact sur les secteurs essentiels, comme celui de la santé, est important.

Toutes les entreprises, en tant qu'acteurs économiques, sont confrontées à ce sujet. Dans ce contexte, sanofi-aventis renforce sa démarche de lutte contre la corruption depuis plusieurs années, dans tous ses pays d'implantation et dans ses sphères d'influence.

► **L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : UN SECTEUR SENSIBLE**

## LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

### NOS ACTIONS 1/1

#### Une priorité du code d'éthique

La lutte contre la corruption est l'un des grands thèmes du code d'éthique de sanofi-aventis. Celui-ci réaffirme l'interdiction de la corruption directe et indirecte. Il limite l'offre de cadeaux d'entreprise aux objets promotionnels, échantillons et présents culturels de moindre valeur, dans le respect des réglementations locales. Les prestataires externes doivent adhérer à un code de conduite des fournisseurs qui leur est distribué, ainsi qu'à une charte éthique des achats. Cette charte a été communiquée aux acheteurs du Groupe qui bénéficient de formations spécifiques.

► **DE SOLIDES RÉFÉRENTIELS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

#### Sensibiliser à la lutte contre la fraude et la corruption

*Soucieux de sensibiliser ses dirigeants, managers et collaborateurs, sanofi-aventis communique sur la prévention et la détection des incidents et des fraudes auprès des directeurs généraux de chacune des filiales du Groupe à travers le monde\*.*

Le Directeur Général et le Directeur Financier de sanofi-aventis procèdent à l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle de l'information financière publiée et de la fraude.

*Ce processus est décliné auprès des directeurs financiers locaux qui signent deux fois par an une lettre de représentation attestant de leur engagement dans ce processus et reportant les cas éventuels de fraude dans l'organisation dont ils ont la responsabilité sur la période. La qualification de fraude n'admet pas de valeur plancher et des sanctions appropriées sont prises\*.*



C. Viehbacher, Campagne Compliance 2009

**Les outils de formation interne**

#### Activer un dispositif d'alerte efficace

Le Groupe a mis en place un dispositif d'alerte visant à signaler notamment tout écart en matière comptable, financière, de corruption ou de contrôle interne.

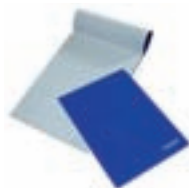
En 2009 et sur l'ensemble des pays, le nombre total d'appels reçus sur les lignes d'alertes s'élève à 900. Parmi ces appels, 240 correspondent à des alertes et ont été suivis d'investigations; 35 % de ces alertes ont donné lieu à des sanctions disciplinaires.

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE **MARKETING RESPONSABLE**

Respecter les règles de bonnes pratiques promotionnelles est un impératif pour sanofi-aventis. Car la responsabilité du Groupe est engagée dans les actions de communication et d'information qui sont menées sur les médicaments et vaccins. Des pratiques sur lesquelles les parties prenantes attendent un engagement fort vers plus de transparence, d'éthique et de normalisation. Quel que soit le moyen promotionnel utilisé, le Groupe doit apporter toutes les informations nécessaires au bon usage du médicament et à la décision éclairée du prescripteur, afin qu'il puisse juger du rapport bénéfice/risque du produit en toute connaissance. De même, s'il s'agit d'un produit sans prescription, il faut apporter au patient toutes les informations utiles pour un usage rationnel du produit.

## NOS ACTIONS



- Vérifier et valider le discours oral et les pratiques des visiteurs médicaux ▶
  - S'assurer de la conformité de l'ensemble des outils promotionnels ▶
  - Organiser et participer à des congrès et événements scientifiques ▶
- ▶ **RÉFÉRENTIELS ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROMOTION**

▶ **LES ATTENTES CROISSANTES  
DES PARTIES PRENANTES**

## METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE MARKETING RESPONSABLE

## NOS ACTIONS 1/1

## Vérifier et valider le discours oral et les pratiques des visiteurs médicaux

Il est de la responsabilité du Groupe de s'assurer que le message véhiculé par les visiteurs médicaux est rigoureux, équilibré et précis. Les informations qu'ils communiquent doivent être justes, éthiques et conformes aux exigences réglementaires et internes de bonne conduite concernant la promotion des médicaments. Les pratiques de visites médicales et discours oraux font donc l'objet de contrôles et d'évaluations réguliers.

▶ **2043** DISCOURS ORAUX DES VISITEURS MÉDICAUX ÉVALUÉS EN FRANCE EN 2009

## S'assurer de la conformité de l'ensemble des outils promotionnels

La Direction Médicale Globale de sanofi-aventis est chargée du contrôle des matériels promotionnels développés dans le Groupe\*. Objectif : assurer la conformité de ce matériel avec les **standards internationaux en vigueur et les procédures Groupe**. Sanofi-aventis met à disposition des **sites Internet** visant à communiquer les activités du Groupe aux diverses parties prenantes et à développer des plateformes d'échanges d'informations. Sur l'ensemble de ces outils, le Groupe procède à des **audits** pour s'assurer de la bonne application et du respect des procédures internes en matière d'outils promotionnels.



Le contrôle des matériels promotionnels en 2009

## Organiser et participer à des congrès et événements scientifiques

Sanofi-aventis organise de nombreux congrès et événements scientifiques. Ces manifestations permettent d'échanger avec la communauté scientifique sur les avancées thérapeutiques et sont des moyens privilégiés pour sanofi-aventis de communiquer sur les nouvelles données scientifiques et sur ses produits.

Le Groupe applique l'ensemble des **règles et réglementations internationales** régissant ces événements et procède à des contrôles visant à assurer leur respect. La Direction Médicale Globale vérifie tous les documents promotionnels établis pour les séminaires et événements médicaux. De même, les collaborateurs du Groupe sont formés aux règles à suivre en matière d'organisation de tous types d'événements scientifiques.



Les événements scientifiques de 2009

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

## PROMOUVOIR LA RSE AUPRÈS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Sanofi-aventis achète pour plus de 10 milliards d'euros de biens et services chaque année. La prise en compte de la dimension éthique, sociale et environnementale de ses fournisseurs est donc un enjeu majeur pour le Groupe. Un engagement qui repose sur un nécessaire partage avec les fournisseurs sélectionnés, aussi bien des principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations unies que des valeurs éco-responsables du Groupe. L'objectif est d'une part de s'assurer que les fournisseurs respectent les bonnes pratiques sociales et environnementales, d'autre part d'intégrer la dimension Développement Durable dans le cahier des charges des produits et services achetés.

## NOS ACTIONS



- Poursuivre le programme de sensibilisation et de formation des acheteurs ▶
- Sensibiliser les fournisseurs à la démarche RSE du Groupe et les évaluer ▶
- Sélectionner des produits et services plus respectueux de l'environnement ▶

▶ ÉVALUATION DU RISQUE  
LIÉ AUX CATÉGORIES D'ACHAT

## PROMOUVOIR LA RSE AUPRÈS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

## NOS ACTIONS 1/1

## Poursuivre le programme de sensibilisation et de formation des acheteurs

Le programme « Achats responsables » de sanofi-aventis a pour vocation de sensibiliser les fournisseurs et de contrôler leur respect des bonnes pratiques sociales et environnementales. Il s'appuie sur une formation spécifique des acheteurs visant notamment à s'assurer de leur compréhension des conventions, normes et principes internationaux. Désormais, plus de 80 % des acheteurs du Groupe y sont sensibilisés. Des actions au niveau régional sont aussi mises en place, en systématisant le sujet « Achats responsables » dans l'ensemble des conférences de la Direction Achats. Le programme « Achats responsables » a été déployé en 2009 dans de nouveaux pays, notamment en Australie, Brésil, Chine, Grèce, Mexique et Pologne. Aujourd'hui 48 entités Achats, dans **29 pays**, l'appliquent.

**29** PAYS  
ONT DÉPLOYÉ LE PROGRAMME  
« ACHATS RESPONSABLES »

## Sensibiliser les fournisseurs à la démarche RSE du Groupe et les évaluer

*Dans l'objectif d'associer un niveau de risque à chaque catégorie d'achats, une échelle de risque a été intégrée à la base de données mondiale des fournisseurs, incluant deux critères : les risques de controverse sociale et environnementale et les risques que cette controverse porte atteinte à la réputation de sanofi-aventis. En parallèle de cette cartographie, les fournisseurs peuvent faire l'objet d'une évaluation, initiée par les acheteurs. Celle-ci est réalisée sur la base de questionnaires et d'un entretien\*.*

Dans certains pays, comme l'Inde et la Chine, où les risques sont considérés comme plus importants, le Groupe a décidé d'évaluer systématiquement tous les fournisseurs de produits chimiques.

**1 728** FOURNISSEURS  
ÉVALUÉS OU EN COURS D'ÉVALUATION

## Sélectionner des produits et services plus respectueux de l'environnement

Sanofi-aventis s'engage à respecter l'environnement dans sa politique d'achats au quotidien. Objectif : diminuer l'empreinte carbone du Groupe. Il se dote ainsi d'une informatique labellisée (ex : EPEAT), garantissant la bonne application de normes environnementales (réduction de la consommation d'énergie). Le Groupe veut aussi favoriser le commerce équitable, en utilisant des vêtements produits avec du coton certifié équitable. Enfin, il acquiert en priorité des équipements et consommables de bureau intégrant une dimension Développement Durable, c'est-à-dire recyclable, ou utilisant des matières recyclées ou éco-labellisées.

**FOCUS**  
Une politique d'équipement  
éco-responsable

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

La recherche scientifique et médicale est l'un des éléments clé de la lutte contre les maladies et de leur prévention. Elle exige d'être transparent à l'égard des parties prenantes et requiert les plus grandes considérations éthiques. À ce titre, elle représente un enjeu significatif de la politique RSE de sanofi-aventis.

PLUS DE

**31 000**

PATIENTS INCLUS DANS  
DES ESSAIS CLINIQUES DANS

**75** PAYS

## L'éthique de la recherche

### NOS ENGAGEMENTS

Apporter des éléments de réponse au développement des nouvelles approches médicales, dans le respect de règles éthiques et de l'environnement réglementaire, et ajuster les structures managériales pour faire face à ces nouveaux défis : tels sont les engagements du Groupe.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE DES **ÉTUDES RÉALISÉES CHEZ L'HOMME** :  
ASSURER LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

PLACER **LA BIOÉTHIQUE** AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

## ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE DES ÉTUDES RÉALISÉES CHEZ L'HOMME : ASSURER LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

Proposer des nouveaux traitements aux patients nécessite de s'assurer qu'ils sont efficaces et bien tolérés. Le Groupe met en œuvre de nombreux essais cliniques et études observationnelles dans le monde. L'objectif est à la fois d'étudier l'efficacité et le profil de tolérance des produits en développement, mais aussi d'acquérir de nouvelles données concernant les médicaments mis sur le marché. L'engagement du Groupe, c'est avant tout d'assurer la sécurité des patients dans le respect des **règles éthiques et réglementaires** en termes de bonnes pratiques cliniques et épidémiologiques. C'est aussi de communiquer de façon transparente et proactive sur la conduite et les résultats de ces études.

### NOS ACTIONS



- Respecter les règles d'éthique pour tout type d'études réalisées chez l'homme ▶
- Assurer la transparence de l'information sur les essais cliniques ▶
- Conduire des essais cliniques dans les pays en développement ▶

## ETHIQUE ET TRANSPARENCE DES ÉTUDES RÉALISÉES CHEZ L'HOMME : ASSURER LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

### NOS ACTIONS 1/1

#### Respecter les règles d'éthique pour tout type d'études réalisées chez l'homme

*Tout projet d'essai clinique ou d'étude observationnelle fait l'objet d'un circuit d'approbation multidisciplinaire systématique. Pour les études les plus sensibles (études de R&D participant à l'enregistrement, études globales ou locales pivotales), cette revue est complétée par une seconde évaluation sous la responsabilité d'un comité senior. Objectifs : s'assurer du respect des règles éthiques en matière de recherche chez l'homme, de la pertinence scientifique des projets, de la sécurité des patients et du respect des Bonnes Pratiques Cliniques, qui, ensemble, définissent le statut éthique des études\*. Ces projets sont ensuite soumis aux autorités de santé et comités d'éthique indépendants, selon les réglementations locales et internationales en vigueur. Par ailleurs, sanofi-aventis exige systématiquement un **consentement éclairé** des patients, quel que soit le type de projet (essai clinique ou étude observationnelle).*

#### Assurer la transparence de l'information sur les essais cliniques

Le Groupe s'engage à être transparent sur les essais cliniques qu'il conduit. Les informations sur les essais cliniques en cours et les résultats des études cliniques peuvent être consultées par le public sur le registre d'essais cliniques [www.clinicaltrials.gov](http://www.clinicaltrials.gov) et la base de données des résultats [www.clinicalstudyresults.org](http://www.clinicalstudyresults.org).

#### Conduire des essais cliniques dans les pays en développement

Les études menées par sanofi-aventis dans les pays en développement sont soumises aux mêmes règles d'éthique que n'importe quel autre essai clinique conduit par le Groupe. Le Groupe réalise les essais cliniques dans les pays où existent des comités d'éthique. Depuis 2007, sanofi-aventis a décidé de soumettre, de façon volontaire, ses protocoles d'études cliniques sur le paludisme à la **revue d'un Comité français de Protection des Personnes** qui accepte de revoir, à titre consultatif, des projets menés dans des pays en développement.

WEB ► *Registre des essais cliniques*  
[www.clinicaltrials.gov](http://www.clinicaltrials.gov)

WEB ► *Base de données des résultats*  
[www.clinicalstudyresults.org](http://www.clinicalstudyresults.org)



► FOCUS  
Inde

\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).

La recherche scientifique étant capable d'agir directement sur le vivant et l'espèce humaine, sanofi-aventis s'engage à apporter des éléments de réponse au développement des nouvelles approches médicales.

Le Groupe s'appuie sur des expertises internes et externes pour traiter des sujets de bioéthique qui le concernent.

## PLACER LA BIOÉTHIQUE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

### NOS ACTIONS 1/1

#### Garantir la gestion des enjeux relatifs aux sujets de bioéthique

Sanofi-aventis doit s'assurer que toutes les pistes d'innovation en recherche et développement respectent les règles de bioéthique édictées par le Groupe. Pour mener à bien cette mission, le Groupe a créé en 2009 une fonction de Chief Medical Officer (CMO). L'une de ses responsabilités est de superviser l'ensemble de ces éléments, dans une approche transverse qui facilite l'échange d'informations et permet de renforcer les procédures de contrôle.

#### S'engager avec le comité de bioéthique

Le CMO a également décidé de structurer le développement des réflexions et actions sur les questions bioéthiques en mettant en place un organe de gouvernance spécifique : le comité de bioéthique, une émanation du comité d'éthique Groupe.

Initié en 2009, ce comité sera pleinement opérationnel en 2010.

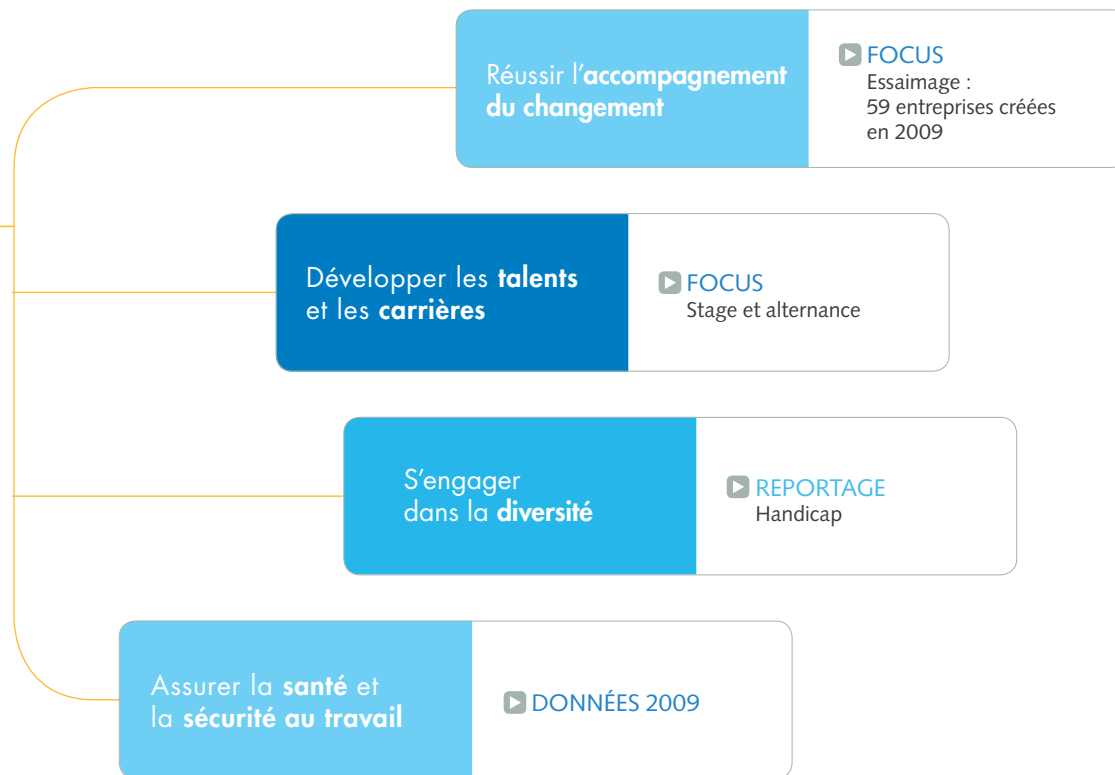
Son objectif premier sera d'élaborer une charte bioéthique qui définira les engagements et limites de sanofi-aventis dans ce domaine et précisera les axes d'investigation du Groupe.

# PEOPLE 21

## Les femmes et les hommes : un atout pour développer sanofi-aventis

La mise en place du programme de transformation de sanofi-aventis se traduit par des évolutions internes majeures. Le Groupe aborde ces changements dans le respect de ses valeurs et de ses engagements vis-à-vis de ses collaborateurs.

Le Groupe sanofi-aventis s'est ainsi engagé à accompagner la mutation de ses métiers, à développer les talents de ses collaborateurs, à tout mettre en œuvre pour assurer leur sécurité et leur santé et à lutter contre les discriminations. Tels sont les défis relevés tout au long de l'année 2009.



## PEOPLE 21

Un des objectifs du programme de transformation de sanofi-aventis est de doter le Groupe d'une R&D à la pointe de l'innovation et de diversifier ses activités en procédant à des acquisitions. Il s'agit donc d'adapter l'organisation pour faire face à l'évolution de l'environnement socio-économique et aux nouveaux enjeux en matière de santé.



Sanofi-aventis Vietnam récompensé

## RÉUSSIR L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

### NOS ENGAGEMENTS

Sanofi-aventis s'engage pleinement à accompagner ses collaborateurs, tant dans ses changements de métiers que d'organisation. Le Groupe met en œuvre, dans chaque pays, les modalités optimales d'accompagnement local pour réussir cette évolution.

### NOS ACTIONS



- Accompagner les collaborateurs dans la transformation du Groupe ▶
- Renforcer et intégrer les équipes dans les zones à fort potentiel de croissance ▶

## RÉUSSIR L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

## NOS ACTIONS 1/1

**Accompagner les collaborateurs dans la transformation du Groupe**

L'évolution de sanofi-aventis passe par la reconversion de certains sites industriels chimiques vers les biotechnologies, en particulier en France et en Allemagne. S'engageant à maintenir l'employabilité de ses collaborateurs, le Groupe les forme aux nouvelles compétences requises et crée ainsi un pôle d'excellence pour ces nouveaux métiers.

Le Groupe est très vigilant quant à l'accompagnement de la mobilité interne et externe. L'objectif est de mettre en œuvre un dispositif permettant à chaque collaborateur de trouver une solution adaptée à son cas. Cet engagement s'est traduit en France par la création en 2009 d'un fonds de formation spécifique de 13 millions d'euros, destiné à favoriser l'acquisition de nouvelles compétences. En France, un plan de départs volontaires (sur la base de cessation anticipée d'activité) a par ailleurs été mis en place, totalement financé par le Groupe. Enfin, par l'intermédiaire de la cellule « Essaimage », sanofi-aventis accompagne les collaborateurs porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise. Bien qu'allégeant ses structures et regroupant certains de ses sites, le Groupe s'engage à demeurer un acteur économique et social sur le territoire français, en y maintenant une forte activité. Il s'appuie sur sa filiale **SOPRAN** pour s'impliquer dans le tissu économique régional et prend en charge des actions de revitalisation et d'aides à la création d'emplois auprès de PME.

**Renforcer et intégrer les équipes dans les zones à fort potentiel de croissance**

Plus de 8900 personnes, issues des 11 entités acquises en 2009, ont rejoint le Groupe, majoritairement dans les métiers de production et de vente. Ces **11 entités** se répartissent géographiquement entre l'Europe (6 sociétés; 6 100 personnes), l'Amérique Latine (3 sociétés; 2 000 personnes), l'Inde (1 société; environ 800 personnes) et les États-Unis (1 société).

Ces entités contribuent à renforcer les expertises et la présence de sanofi-aventis dans certaines régions du monde pour lesquelles l'accès aux médicaments représente un enjeu majeur de santé pour les populations locales.

**ESSAIMAGE : 59 entreprises créées en 2009**

INTÉGRATION DE PLUS DE

**8900**

NOUVEAUX COLLABORATEURS  
DANS LE CADRE DES 11 ACQUISITIONS  
RÉALISÉES EN 2009

Dans un environnement en évolution permanente et fortement concurrentiel, sanofi-aventis se doit de donner à ses managers et collaborateurs les moyens d'acquérir ou de développer les compétences requises pour assurer le succès et la pérennité de l'entreprise.

## DÉVELOPPER LES TALENTS ET LES CARRIÈRES

### NOS ENGAGEMENTS

Sanofi-aventis mise sur le développement des talents de ses collaborateurs pour accompagner la transformation de son modèle d'entreprise. Le Groupe met par ailleurs en place une politique de développement des carrières.

### NOS ACTIONS



- Favoriser le développement professionnel des managers ▶
- Faciliter l'accès à l'autoformation ▶
- Renforcer les relations avec les écoles ▶

## DÉVELOPPER LES TALENTS ET LES CARRIÈRES

## NOS ACTIONS 1/1

## Favoriser le développement professionnel des managers

En 2009, 472 managers du Groupe, identifiés en raison de leurs talents potentiels, ont bénéficié d'une formation proposée parmi les cinq programmes développés par l'entreprise : **Discover, Explore, Evolve, Pilote et Perspectives**. Tous ces programmes ont une vocation internationale y compris le programme « Pilote » conçu pour les pays francophones et complètent une offre de formation très large au niveau des pays et des fonctions. Ils sont destinés à différentes cibles de managers, qu'ils soient nouvellement nommés ou qu'ils aient déjà réalisé un certain parcours au sein de l'entreprise.

Ces programmes permettent l'acquisition de compétences indispensables pour accompagner la transformation de sanofi-aventis : appréhender les enjeux de l'entreprise, valoriser la capacité d'initiative, développer un réseau international ou encore animer une équipe.

## Faciliter l'accès à l'autoformation

Afin de faciliter l'accès de la formation au plus grand nombre de collaborateurs, le Groupe a progressivement déployé en 2009 pour l'ensemble des entités sanofi-aventis une plateforme commune d'hébergement de modules électroniques de formation : Le@rn. Plus de 13 000 modules de formation e-learning sont disponibles en 10 langues. Elles concernent principalement les formations métiers. Fin 2009, 34 000 collaborateurs avaient accès à Le@rn dans 20 pays. Le Groupe propose également des sessions électroniques de formation accessibles via l'intranet du Groupe : par exemple, un module de formation concernant la lutte contre la corruption.

## Renforcer les relations avec les écoles

En développant des relations et des partenariats pérennes avec **les écoles et les universités**, sanofi-aventis permet aux étudiants de découvrir la diversité de ses métiers et de partager les expertises de ses équipes. Ces jeunes représentent un atout important car ils pourront devenir les futurs collaborateurs dont le Groupe aura besoin pour développer son activité. En 2009, le Groupe a accueilli plus de **1 700 stagiaires**, tous profils et écoles confondus, **405 jeunes en formation en alternance** en France et **plus de 150 jeunes diplômés en VIE** (Volontariat International d'Entreprise).

EN FRANCE, **87 %** DES SALARIÉS ONT BÉNÉFICIÉ D' ACTIONS DE FORMATION

▶ plus d'infos sur le site **sanofi-aventis** Développement des carrières

**13 000**

MODULES DE FORMATION ACCESSIBLES EN E-LEARNING



▶ **FOCUS**

Stage en alternance : découvrir l'entreprise

# PEOPLE 21

Promouvoir l'égalité des chances et un travail décent pour tous, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, de religion, d'âge ou de handicap : telle est la volonté de sanofi-aventis. Gérer la diversité, c'est prendre en compte des différences invisibles comme visibles des individus dans le Groupe. La promotion de la diversité fait partie intégrante du code d'éthique et de la Charte sociale du Groupe.

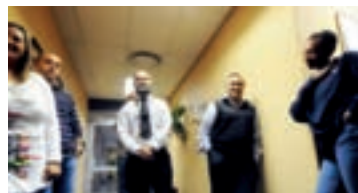
plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
 Diversité

## S'ENGAGER DANS LA DIVERSITÉ

### NOS ENGAGEMENTS

En tant qu'entreprise multinationale et dans le respect des différentes cultures, sanofi-aventis s'appuie sur la diversité de ses effectifs et de ses talents : un atout en termes d'innovation, de performance et de compétitivité.

NOS ACTIONS



- Sensibiliser les collaborateurs :  
 « Tour du Monde de la Diversité » ▶
- Prévenir toute forme de discrimination ▶
- Développer l'égalité professionnelle homme/femme à tous les niveaux de l'organisation ▶
- Développer le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées ▶

▶ UN ENGAGEMENT, TROIS PRINCIPES

## S'ENGAGER DANS LA DIVERSITÉ

## NOS ACTIONS 1/2

**Sensibiliser les collaborateurs : « Tour du Monde de la Diversité »**

*Lancé fin 2009, le « Tour du Monde de la Diversité » est un programme de sensibilisation et d'animation qui a pour objectif de faire connaître les engagements du Groupe en matière de diversité, de mettre en place des actions locales et de communiquer sur les initiatives\**. Ce projet, porté par la Direction Générale, traduit l'engagement du Groupe sur ces sujets.

Dans les pays, le Groupe s'appuie sur des délégués Diversité qui sont les garants de la mise en pratique locale de cette politique et créent un effet d'entraînement. Les actions menées font l'objet d'une diffusion sur l'intranet du Groupe.

**Prévenir toute forme de discrimination**

Renforcer l'adhésion à la non-discrimination de tous les collaborateurs passe par la mise en place de modules de formation permettant d'apporter des informations sur ce sujet. En France, le Groupe s'est engagé dans deux types de programmes :

- programme d'une journée, pour une sensibilisation à la diversité et aux différents motifs de discrimination. Depuis trois ans, plus de 136 Responsables Relations Humaines ont été formés ;
- programme d'une demi-journée pour les managers sur les sites industriels. Sept sites ont été impliqués, avec un effectif formé de plus de 130 personnes en 2009.



*\* Les assertions en italique signalées par un astérisque (\*) ont fait l'objet de travaux de vérification par les Commissaires aux comptes leur permettant d'exprimer une assurance spécifique sur ces informations. Leur rapport d'assurance détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions est disponible dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE 2009 du Groupe (section Rapport d'examen des commissaires aux comptes).*

## S'ENGAGER DANS LA DIVERSITÉ

## NOS ACTIONS 2/2

### Développer l'égalité professionnelle homme/femme à tous les niveaux de l'organisation

S'appuyant sur l'ensemble des talents de ses collaborateurs, sanofi-aventis fait de l'égalité professionnelle homme/femme l'une de ses priorités. En 2009, le taux de féminisation du Groupe est de **46,6%**.

Chez les cadres, ce taux est en augmentation de 0,6 point par rapport à 2008 et s'établit à 45,1%.

Au 12 mars 2010, 5 femmes sont membres du Comité de Direction, qui compte 23 représentants. Parmi ces 5 femmes, 2 sont membres du comité exécutif, lequel est composé de 9 représentants. Une femme siège au conseil d'administration : pour l'ensemble du Groupe, le pourcentage de femmes à des postes clés de responsabilité opérationnelle s'élève à **14%**.

### Développer le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées

L'engagement du Groupe est basé sur le maintien dans l'emploi des salariés devenus handicapés, l'insertion de personnes handicapées, l'incitation à la sous-traitance d'activités à des entreprises du secteur protégé, ainsi que la formation/sensibilisation des collaborateurs autour du handicap et du travail.

Fin 2009, le Groupe employait 1772 personnes handicapées dans plus de 40 pays (1631 en 2008).

Plus de 50% de ces salariés travaillent au sein des opérations industrielles.

De nombreux pays tels l'Égypte, **la France**, le Japon et le Maroc ont mis en œuvre de nouvelles actions en 2009, conformément aux engagements du Groupe sur le handicap.

▶ **46,6%**

DE FEMMES DANS LE GROUPE

**+ 8%**

DE PERSONNES HANDICAPÉES EMPLOYÉES  
DANS LE MONDE (PAR RAPPORT À 2008)



REPORTAGE

Xavier : l'art de communiquer

Minimiser le nombre d'accidents du travail et assurer la santé des collaborateurs est un objectif majeur. Quels que soient la nature et le type de collaboration (salariés, intérimaires ou personnels d'entreprises extérieures), sanofi-aventis s'est engagée dans une politique d'évaluation et de maîtrise des risques. Le Groupe met en place des  **systèmes de gestion**  relatifs à la santé et la sécurité au travail, adaptés à chacun de ses métiers.

## ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### NOS ENGAGEMENTS

L'objectif de sanofi-aventis est d'évaluer de façon récurrente les risques d'atteinte à la santé ou d'accident des collaborateurs dans leur situation de travail. Il s'agit d'assurer prévention et protection, en informant et en formant les collaborateurs pour qu'ils soient acteurs de leur santé et de leur sécurité.

### NOS ACTIONS



- Protéger la santé et améliorer le bien-être des collaborateurs ▶
- Sensibiliser à la sécurité routière ▶
- Développer la culture HSE ▶
- Partager les expériences ▶

## ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## NOS ACTIONS 1/1

## Protéger la santé et améliorer le bien-être des collaborateurs

Sanofi-aventis s'appuie sur l'identification et l'évaluation des dangers, le contrôle, le retour d'expérience et le développement de la culture de prévention. Que ce soit dans la gestion des maladies professionnelles ou dans la prévention des risques psychosociaux, le Groupe met tout en œuvre pour assurer à l'ensemble de ses collaborateurs un cadre de travail satisfaisant.

## Sensibiliser à la sécurité routière

Le nombre préoccupant d'accidents de la route des visiteurs médicaux a conduit le Groupe à s'engager en 2006 dans une **démarche long terme** pour inverser la tendance. Cette démarche s'appuie sur une implication forte du management, des campagnes de communication dédiées et des formations adaptées.

Les efforts engagés depuis 2006 se traduisent par une diminution de près de 30 % du **taux de fréquence** des accidents de la route avec arrêt de travail. Malgré ces résultats encourageants, le Groupe a déploré 3 accidents mortels au cours de l'année 2009. De nouvelles actions seront déployées en 2010.

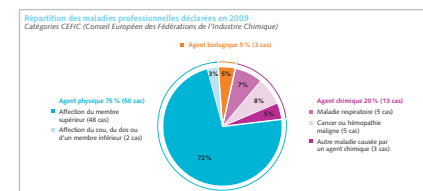
## Développer la culture HSE

Former l'encadrement à la culture HSE, c'est lui donner une connaissance et une maîtrise appropriée des risques auxquels sont exposés les salariés dans le cadre de leur activité professionnelle. Plus de 900 personnes ont été formées en 2009 (soit plus de 12 000 heures de formation).

Le Groupe a décidé de poursuivre le déploiement de cette formation en interne et de l'étendre aux nouvelles entités acquises. Les responsables HSE des sites de Zentiva, société acquise en 2009, ont ainsi pu bénéficier de cinq jours de formation.

## Partager les expériences

La force du Groupe réside dans la diversité de ses collaborateurs et des expériences auxquelles ils sont confrontés. Sanofi-aventis a mis en place, en France et à l'international, les **journées « retour d'expériences »** entre les responsables des sites.

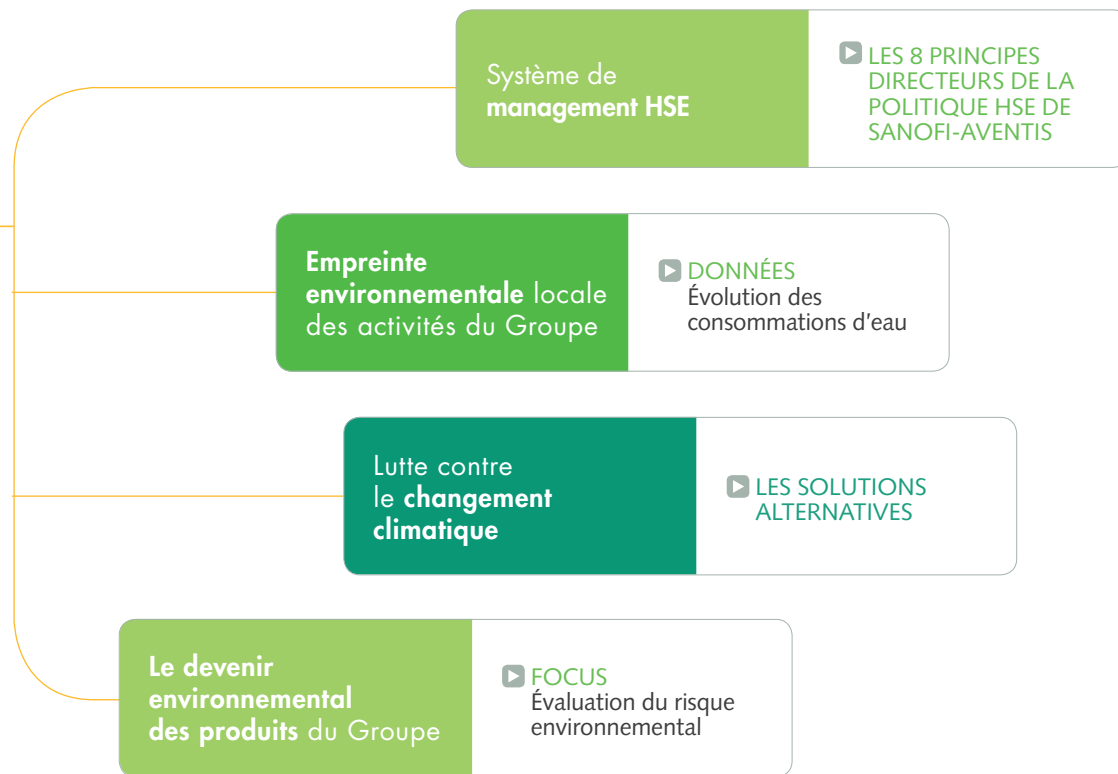


## FOCUS

Santé et bien-être au travail : données 2009

plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Sécurité au travail

# PLANET 21



## La préservation de la planète : un impératif pour le Groupe

Minimiser les impacts environnementaux de ses activités, préserver la santé des populations et s'engager contre le changement climatique : tels sont les défis auxquels sanofi-aventis doit répondre. Le souci de la performance environnementale guide le Groupe dans ses actions quotidiennes. S'appuyant sur un système organisé et dédié, le Groupe veille à se conformer aux lois nationales et supranationales, ainsi qu'aux meilleurs standards environnementaux.

Développer et exploiter des procédés industriels sûrs, limiter l'impact de ses activités sur l'environnement : tels sont les éléments clés du système de management environnemental. Ce système est lui-même intégré à un **système de management HSE**, couvrant les aspects Hygiène, Sécurité et Environnement. Un système qui vise aussi à préserver la sécurité et la santé de ses collaborateurs. En évolution permanente, ce système de management a pour objectif d'améliorer la performance et de maîtriser les risques HSE.

## SYSTÈME DE MANAGEMENT HSE

### NOS ENGAGEMENTS

Confronté à l'évolution constante de son portefeuille de produits, aux variations du nombre d'unités à produire ainsi qu'à celles du nombre de ses sites de production, le Groupe met en place des systèmes qui veillent à limiter son impact environnemental pour agir de façon éco-responsable. Les principaux enjeux concernent la réduction des déchets, la consommation de ressources naturelles, la préservation des sols et eaux de surface et la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

### NOS ACTIONS



- Enraciner la politique HSE du Groupe ▶
- Contrôler la bonne application de la réglementation et des procédures internes ▶
- Faire progresser le retour d'expérience ▶
- Étendre la certification environnementale « ISO » à de nouvelles entités industrielles du Groupe ▶

## SYSTÈME DE MANAGEMENT HSE

## NOS ACTIONS 1/2

### Enraciner la politique HSE du Groupe

Sanofi-aventis a mis en place un système de management HSE qui couvre tous les niveaux opérationnels, avec pour objectif l'amélioration continue des performances HSE. Il repose sur une politique intégrée déclinée autour de 8 principes et de **77 règles opérationnelles**. Plus de 500 personnes dans le monde se consacrent à ces processus HSE. Elles s'appuient sur un système documentaire structuré ainsi que sur des **outils** visant à corriger toute non-conformité et prévenir leur survenue. La performance HSE est mesurée grâce aux outils de reporting, aux auto-inspections et aux audits. Des revues régulières de Direction permettent par ailleurs de suivre les programmes en cours, de mesurer les progrès et d'adapter la stratégie HSE du Groupe.

### Contrôler la bonne application de la réglementation et des procédures internes

Sanofi-aventis doit s'assurer de la bonne application des règles et procédures. Le Groupe s'appuie sur des **audits** qui permettent de vérifier l'application de l'ensemble des procédures et des réglementations en vigueur. Ces audits s'inscrivent dans une démarche de progrès pour l'ensemble des organisations concernées. Ils sont classés en trois catégories : des audits généraux, qui visent à vérifier la bonne application des règles du Groupe ; des audits spécifiques, avec une orientation particulière (par exemple « Azote » ou « Entreprises extérieures »), et enfin des visites techniques, plus focalisées sur le respect des risques couverts par les assurances et effectuées avec les experts techniques des assureurs.

▶ LES 8 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE HSE DE SANOFI-AVENTIS

## SYSTÈME DE MANAGEMENT HSE

### NOS ACTIONS 2/2

#### Faire progresser le retour d'expérience

L'amélioration continue des performances HSE repose sur quatre piliers : le système documentaire, le développement des compétences et de la culture HSE, les audits et le suivi systématique de l'avancement des actions correctives et préventives et enfin le retour d'expérience.

L'analyse des causes des accidents et incidents et des actions pour y remédier sont une importante source de progrès. Un expert de l'équipe centrale HSE est chargé de déterminer les éventuelles causes récurrentes communes à divers types d'événements. Il est aussi chargé de proposer des actions préventives pertinentes. Ces informations sont partagées avec les responsables concernés, en interne comme en externe. L'objectif est de disposer d'une base de progrès la plus riche possible pour que de tels événements ne se reproduisent plus.

#### Étendre la certification environnementale « ISO » à de nouvelles entités industrielles du Groupe

Soucieux de mettre en avant les progrès accomplis en matière de gestion environnementale et de les faire reconnaître par des tiers, sanofi-aventis encourage la démarche de certification avec pour cible prioritaire ses sites de production. La norme ISO 14001 repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.

Aujourd'hui, sur les 82 sites industriels dans le monde, 39 sites sont labellisés ISO 14001. Les sites de Hangzhou en Chine et de Holmes Chapel au Royaume-Uni, ont reçu leur certification en 2009. Trois sites de R&D sont également certifiés ainsi que quelques sites administratifs.

PLUS DE

**500**

PERSONNES DÉDIÉES AUX PROCESSUS  
HSE DANS LE MONDE

**39** SITES

INDUSTRIELS CERTIFIÉS  
ISO 14001 À FIN 2009

# PLANET 21

La fabrication d'un médicament ou d'un vaccin a des impacts potentiels sur l'empreinte environnementale locale que le Groupe cherche à minimiser : utilisation de ressources naturelles, qualité de l'air, production de déchets. Des actes qui engagent sanofi-aventis dans la préservation de la planète.

## EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LOCALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

### NOS ENGAGEMENTS

Limiter les consommations d'eau et les rejets dans l'eau, préserver la qualité de l'air, avoir une politique responsable en matière de gestion des déchets et remettre en état les sols pollués : la Direction HSE sensibilise tous les sites du Groupe au respect de cette démarche environnementale.

### NOS ACTIONS



- Réduire la consommation d'eau ▶
- Limiter les rejets industriels dans l'eau ▶
- Préserver la qualité de l'air ▶
- Trier et recycler les déchets ▶
- Remettre en état les sols pollués ▶

## EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LOCALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

### NOS ACTIONS 1/2

#### Réduire la consommation d'eau

Sanofi-aventis sait que l'eau est une ressource naturelle rare : l'OMS estime qu'environ 1 milliard de personnes dans le monde n'aurait pas accès à l'eau potable.

Les principaux postes de consommation d'eau du Groupe concernent les différents stades du processus industriel (fermentation, fabrication de vaccins par exemple) ainsi que des usages liés aux systèmes de refroidissement au cours de la fabrication.

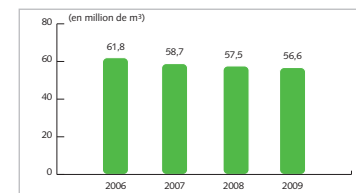
Des modernisations ont été opérées par sanofi-aventis dans tous les domaines, notamment pour ce qui concerne les installations de refroidissement en boucle fermée. Des actions spécifiques ont aussi été menées pour améliorer l'exploitation de l'eau. La consommation d'eau en 2009 a été réduite de près de 2 %.

#### Limiter les rejets industriels dans l'eau

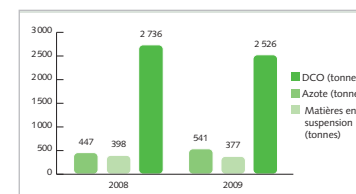
Une des 77 règles d'application de la politique HSE régit le traitement des effluents industriels rejetés par les sites de production. Il s'effectue soit dans des unités d'épuration appartenant à sanofi-aventis, soit dans les stations d'épuration des différentes collectivités territoriales, selon des conventions établies avec les opérateurs.

Grâce aux efforts accomplis par l'ensemble des stations, sanofi-aventis a pu réduire de 8 % le paramètre DCO (Demande Chimique en Oxygène), principal indicateur environnemental du niveau de propreté des effluents.

En 2009, le Groupe a procédé à un important travail pour améliorer l'efficacité des dispositifs d'épuration avant rejet. Le tonnage d'azote a pu être réduit de 5 %. En revanche, un accroissement ponctuel important des volumes de production sur 2 sites de biochimie par fermentation a entraîné une augmentation de 21 % des matières en suspension.



Évolution de la consommation d'eau



Évolution des rejets dans l'eau

► plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Document de référence 2009 : Section 3.1.9

## EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LOCALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

### NOS ACTIONS 2/2

#### Préserver la qualité de l'air

Au niveau local, les principaux impacts sur la qualité de l'air proviennent des Composés Organiques Volatils (COV) et, dans une moindre mesure, des oxydes d'azote (NOx) et de soufre (SOx).

Sanofi-aventis a procédé à un important travail au sein de ses sites de production, ce qui a permis, en 2009, de réduire de 5 % les émissions de COV et de 8 % les émissions de SOx.

#### Trier et recycler les déchets

La réduction et la gestion des déchets sont des objectifs importants pour sanofi-aventis. La valorisation des déchets est systématiquement privilégiée, soit par recyclage, soit sous forme énergétique par incinération avec récupération d'énergie. L'augmentation des déchets dangereux (+ 8 %) résulte essentiellement de la hausse de production de 2 sites. La valorisation des déchets dangereux concerne en 2009 près de 55 % de la quantité produite.

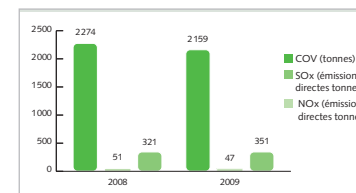
Les déchets non dangereux enregistrent une croissance similaire : 68 % d'entre eux sont valorisés sous forme matière ou énergétique.

#### Remettre en état les sols pollués

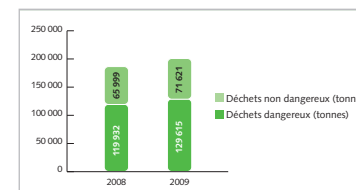
Le Groupe est engagé dans une approche responsable concernant la gestion des sites où il opère. Les dépenses de remise en état des terrains se sont élevées à 38 M€ en 2009. Un programme pluriannuel de surveillance préventive et d'étude des sols et sous-sols des propriétés du Groupe, qu'elles soient en activité ou en vente, est systématiquement déployé.

Sanofi-aventis s'appuie sur des évaluations détaillées des risques de pollution des sols et des sous-sols.

Ces évaluations sont menées, si nécessaire, dans les établissements ou anciens établissements du Groupe, en vue de leur remise en état. À l'initiative des autorités locales ou à l'initiative du Groupe, des chantiers de remise en état sont lancés : 16 sites sanofi-aventis dans le monde et plusieurs sites cédés à des tiers avec des garanties du Groupe en matière environnementale font l'objet de travaux.



Émissions dans l'air (hors CO<sub>2</sub>)



Gestion des déchets

## 38 M€

INVESTIS DANS LA REMISE EN ÉTAT  
DES TERRAINS.

► plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Document de référence 2009 : Section 3.3.2

En tant qu'acteur économique de santé, sanofi-aventis s'est dotée de règles et de plans d'actions ambitieux dans la lutte contre le changement climatique. Que ce soit en interne ou en externe, toutes les actions engagées par le Groupe répondent à des critères environnementaux précis visant à limiter son empreinte carbone.

plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
 Changement climatique

## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### NOS ENGAGEMENTS

Minimiser les émissions de gaz à effet de serre et réduire les consommations d'énergie pour limiter l'empreinte carbone du Groupe : sanofi-aventis s'est engagée à réduire les émissions directes et indirectes de 15 % entre 2005 et 2013. Pour les émissions induites, l'objectif est de les évaluer à horizon 2011. Ces actions viennent compléter celles déjà entreprises sur les transports et déplacements professionnels.

### NOS ACTIONS



- Poursuivre les programmes d'amélioration ▶
- Maîtriser et optimiser les consommations d'énergie ▶
- Poursuivre les programmes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ▶
- Réduire la dépendance au carbone dans les achats de matières et services ▶
- Développer des solutions alternatives ▶
- Favoriser les *green meetings* et les *virtual meetings* ▶

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOS ACTIONS 1/2

Poursuivre les programmes d'amélioration

La réduction de la consommation énergétique contribue à la lutte contre le changement climatique. Elle nécessite des investissements appropriés site par site. **Les possibilités d'amélioration** sont nombreuses et parfois simples à mettre en œuvre. À titre d'exemple, un guide pratique destiné aux gestionnaires de sites du Groupe a été diffusé : il fixe des règles de gestion écoresponsable dans le but de faire évoluer concrètement les pratiques et les comportements. Depuis 2007, les Trophées du Changement Climatique récompensent les meilleures initiatives internes contribuant à cette lutte.

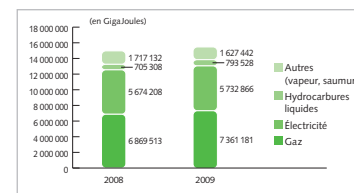


les Trophées du Changement Climatique

Maîtriser et optimiser les consommations d'énergie

Bien que l'activité de production de l'industrie pharmaceutique ne soit pas par nature fortement consommatrice en énergie, le Groupe veille à maîtriser les consommations énergétiques nécessaires à la production et aux différentes branches d'activité. En 2009, les consommations énergétiques ont augmenté de 3,7 %, en raison d'une part d'une croissance significative des volumes de médicaments et de vaccins fabriqués, d'autre part du fait d'un usage plus important de la cogénération, pénalisante en termes de MWh consommés, mais bénéfique en termes de rejets de CO<sub>2</sub>.

Au total, le ratio d'émission de CO<sub>2</sub> par unité produite enregistre une baisse de 11 % depuis 2005.

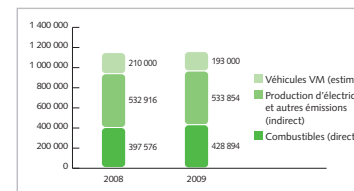


Consommations d'énergie

Poursuivre les programmes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre

Le Groupe s'inscrivant dans la droite ligne du protocole de Kyoto a défini des **objectifs ambitieux** en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur la période 2005-2013.

Six établissements industriels européens du Groupe sont inclus dans le système d'échange de quotas mis en place par l'Union européenne. Quatre autres établissements y participent indirectement par le biais de leur fournisseur de vapeur.



Émissions de gaz à effet de serre

## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## NOS ACTIONS 2/2

**Réduire la dépendance au « carbone » dans les achats de matières et services**

Depuis 2007, sanofi-aventis s'attache à caractériser et à quantifier les **émissions induites** par ses achats chez des tiers. Six établissements représentatifs du Groupe ont établi leur bilan d'émissions en 2008 – 2009. Cette approche pilote va être démultipliée en 2010-2011 pour obtenir une cartographie des émissions induites de sanofi-aventis. Un plan d'action sera établi pour, d'une part réduire la dépendance aux ressources carbonées fossiles, d'autre part inciter les fournisseurs à progresser dans cette voie. La logique de ce plan d'action, les outils qu'il utilise et le périmètre qu'il recouvre ont été examinés en 2009 par les Commissaires aux comptes dans l'esprit d'un audit à blanc. A ce stade préliminaire, la cohérence de l'ensemble avec l'objectif poursuivi est confirmée.

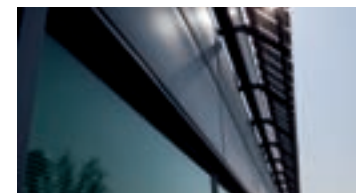
**Développer des solutions alternatives**

Sur le terrain, sanofi-aventis met en place des solutions alternatives significatives : production d'énergie solaire thermique ou photovoltaïque sur certains sites, récupération de chaleur sur les sites de production, cogénération sur plus de 10 sites, géothermie, choix de véhicules émettant moins de CO<sub>2</sub>, réduction des transports par avion au profit des transports maritimes entre les plateformes principales de distribution, réduction du transport routier et remplacement par des transports fluviaux ou ferroviaires...

**Favoriser les *green meetings* et les *virtual meetings***

Comment maintenir une présence de sanofi-aventis dans les congrès et événements tout en ayant un comportement écoresponsable ? Un **groupe de travail « *green meetings* »** a été créé et sa première réalisation a été l'élaboration d'un guide d'aide à la décision et d'amélioration des pratiques qui intègre un calculateur carbone et un outil d'autodiagnostic pour les organisateurs de manifestations professionnelles.

Autre élément d'action : les *virtual meetings* permettent à un plus grand nombre de participants de suivre des conférences, des débats ou des réunions d'information via les ordinateurs mis à disposition à leur poste de travail ou dans des salles dédiées aux visioconférences. Ces nouvelles technologies sont évaluées par un groupe de travail. Elles évitent aux participants de se rendre sur les lieux des événements et contribuent ainsi à diminuer significativement les émissions de CO<sub>2</sub> dues à ces déplacements.

**Des solutions alternatives innovantes****La *green attitude***

La présence de substances pharmaceutiques dans l'environnement, à des concentrations très faibles est principalement liée à leur élimination par les patients. Cet enjeu fait l'objet de préoccupations croissantes du fait des risques potentiels pour la santé humaine ou l'environnement. Sanofi-aventis considère cet enjeu comme prioritaire dans son engagement RSE. Il est en de même pour l'écoconception des produits.

## LE DEVENIR ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS DU GROUPE

### NOS ENGAGEMENTS

Au-delà des obligations réglementaires, sanofi-aventis s'engage à évaluer l'impact environnemental de certains médicaments déjà commercialisés. Le Groupe conduit par ailleurs des tests pour mesurer les risques environnementaux liés à leur utilisation par les patients et contribuer au développement des connaissances scientifiques en la matière. L'objectif est aussi de poursuivre les programmes d'écoconception des produits et de soutenir localement la collecte de médicaments non utilisés (MNU).

### NOS ACTIONS



- Évaluer en interne les produits du Groupe ▶



- Travailler de concert avec les parties prenantes ▶



- Écoconcevoir les produits et soutenir les programmes de collecte des MNU ▶

## LE DEVENIR ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS DU GROUPE

## NOS ACTIONS 1/2

## Évaluer en interne les produits du Groupe

Un comité pluridisciplinaire, ECOVAL, qui rassemble les différents experts internes concernés, est chargé d'évaluer les produits et leurs impacts environnementaux, soit de manière autonome soit en lien avec des parties prenantes. Ces évaluations sont réalisées lors de la constitution des demandes d'autorisation de mise sur le marché des nouveaux médicaments aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Depuis 2005, le Groupe procède par ailleurs, de façon volontaire, à l'évaluation du risque environnemental des principaux médicaments déjà commercialisés.

## Travailler de concert avec les parties prenantes

Sanofi-aventis est confrontée au rejet dans l'environnement de substances médicamenteuses à des **concentrations très faibles**, après leur utilisation par les patients. Le Groupe développe une réflexion scientifique avec des parties prenantes sectorielles et universitaires afin d'améliorer les connaissances sur le sujet. D'une part, il met en avant la nécessité d'acquérir des éléments complémentaires fondamentaux en s'associant et en participant aux travaux conduits par l'industrie pharmaceutique, en **Europe** et aux États-Unis, dans le but d'évaluer l'impact potentiel des rejets médicamenteux sur la santé humaine ou l'environnement. D'autre part, il noue également des partenariats avec des universités sur des thématiques que le Groupe juge insuffisamment étudiées : par exemple l'efficacité des traitements de potabilisation vis-à-vis des substances pharmaceutiques ou l'évolution de ces substances dans l'environnement marin. De plus, le Groupe conduit des programmes de détection et de quantification de principes actifs et de produits de dégradation associés dans les effluents de ses sites industriels : en 2009, 3 sites ont fait l'objet d'une telle étude.

L'évaluation du risque environnemental

## LE DEVENIR ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS DU GROUPE

## NOS ACTIONS 2/2

**Écoconcevoir les produits et soutenir les programmes de collecte des MNU**

Tout au long du développement des produits, les aspects liés à l'hygiène, la sécurité et l'environnement sont intégrés à l'optimisation des procédés pour limiter le recours aux matières premières, les rendre plus sûrs et plus respectueux de l'environnement. Dès les premières étapes de développement des produits, des outils sont mis à la disposition des collaborateurs pour leur permettre de sélectionner les réactifs et solvants les moins dangereux possible.

Tout au long du développement et en phase d'industrialisation, des arbitrages sont effectués entre les procédés sur la base de critères économiques et HSE, afin de limiter les impacts des productions.

Le Groupe entend aussi poursuivre ses efforts pour limiter l'impact environnemental lié aux emballages, tout en tenant compte des contraintes réglementaires en vigueur. Sanofi-aventis soutient par ailleurs les programmes de collecte de médicaments non utilisés (MNU) au niveau local.

► plus d'infos sur le site  
**sanofi-aventis**  
Développement Durable

# Annexes

INDICATEURS SOCIAUX ET  
ENVIRONNEMENTAUX

NOTE MÉTHODOLOGIQUE  
SUR LE REPORTING DES DONNÉES

RAPPORT D'EXAMEN DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

GLOSSAIRE

## INDICATEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Les principaux indicateurs sociaux et environnementaux de sanofi-aventis ainsi que leurs évolutions aux cours des dernières années sont disponibles dans le site internet RSE du Groupe :



▣ Indicateurs environnementaux



▣ Indicateurs sociaux

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LE REPORTING DES DONNÉES

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les données sociales sont consolidées pour la totalité des sociétés dans le monde, intégrées globalement dans le périmètre de consolidation financière, quelles que soient leurs activités (sites industriels et de recherche, filiales commerciales, sièges administratifs) à l'exception de Merial<sup>(1)</sup>. Les données hygiène et sécurité (accidents de travail) couvrent à fin 2009 la totalité de ce même périmètre. Les données environnementales (y compris dépenses et investissements) sont consolidées sur l'ensemble des établissements industriels et de recherche. L'impact environnemental mesuré par les émissions de CO<sub>2</sub> de la flotte de véhicules concerne l'ensemble des filiales des Opérations Pharmaceutiques. L'impact environnemental des sièges administratifs n'est pas intégré dans le périmètre de consolidation. Sur ce périmètre, les données sociales, d'hygiène et sécurité et les données environnementales sont intégrées à 100 % (intégration globale des données).

### VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Aux bornes du Groupe, les variations de périmètre (créations et fermetures de sites, transferts d'activités) entre 2008 et 2009 ont été traitées suivant des règles prédéfinies afin de pouvoir évaluer la performance du Groupe sur un périmètre comparable d'une période à l'autre. Le détail des variations de périmètre est disponible sur le site [www.sanofi-aventis.com/developpement-durable/developpement-durable.asp](http://www.sanofi-aventis.com/developpement-durable/developpement-durable.asp)

### RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

Afin d'assurer l'homogénéité et la fiabilité des indicateurs suivis dans l'ensemble de ses entités, le Groupe a mis en œuvre des référentiels communs de reporting social, d'une part, et de sécurité et d'environnement, d'autre part. Ces documents précisent les méthodologies à suivre pour le reporting des indicateurs de l'ensemble du Groupe : définitions, principes méthodologiques, formules de calcul, facteurs d'émission.

En outre, sanofi-aventis s'est dotée d'outils communs de collectes de données :

- sociales : depuis 2008, une nouvelle application développée pour l'alimentation du Rapport Social International (RSI) permet d'automatiser une partie de la remontée des données sociales, prélevées sur la totalité des entités du Groupe ;
  - sécurité : le système MSRS permet de collecter les données sécurité sur l'ensemble du périmètre ;
  - environnement : la consolidation de l'ensemble des données présentées dans le rapport a été réalisée grâce à l'outil GREEN.
- Ces outils et référentiels font l'objet d'évolutions et améliorations régulières.

### PRÉCISIONS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Les méthodologies relatives à certains indicateurs sociaux et HSE peuvent présenter des limites du fait :

- de l'absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international, concernant notamment les différents types de contrats de travail ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs ;
- des modalités pratiques de collecte et de saisie de ces informations.

C'est pourquoi sont précisées dans la mesure du possible, pour les indicateurs suivants, les définitions et les méthodologies utilisées et, le cas échéant, les marges d'incertitudes associées.

*(1) Étant donné que sanofi-aventis a l'intention d'intégrer Merial à une joint-venture et donc perdrait le contrôle exclusif (voir Note D.8.1. aux états financiers consolidés, page 238 du document de référence 2009), les données de Merial ne sont pas reportées malgré le fait que Merial était une filiale intégralement détenue par sanofi-aventis au 31 décembre 2009. Merial compte un effectif global de 5 601 personnes au 31 décembre 2009 et possède environ 15 sites industriels, 9 sites de Recherche et Développement, et de nombreux bâtiments administratifs dont son siège social situé à Lyon (France) et Duluth (Géorgie).*

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LE REPORTING DES DONNÉES

### INDICATEURS SÉCURITÉ

- Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (donnée disponible dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis)  
Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur ou égal à un jour, survenus au cours d'une période de douze mois, rapporté à un million d'heures travaillées.  
Pour le personnel sédentaire, les accidents de trajet domicile-lieu de travail ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. En revanche, ils sont comptabilisés pour les visiteurs médicaux itinérants selon les règles de reporting définies par le Groupe.  
En cas d'accidents supplémentaires non encore enregistrés lors de l'arrêt de l'exercice ou si des changements dans la qualification des accidents sont constatés après l'arrêt de l'exercice, la donnée est corrigée a posteriori.
- Accidents de voiture (donnée disponible dans le rapport RSE 2009 du Groupe et dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis). L'accident de voiture est considéré chaque fois qu'il survient pendant que le conducteur est au volant du véhicule (conduite ou manœuvre). Sont concernés tous les accidents de la circulation survenus sur des voitures en propriété ou en location pour le Groupe ou propriété de l'employé s'il a à le conduire régulièrement pour l'exécution de son travail (visiteurs médicaux).

### INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- Émissions atmosphériques de CO<sub>2</sub> (données disponibles dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis) Pour les émissions directes, elles sont calculées à partir des données du *Greenhouse Gas Protocol Initiative* en fonction des facteurs d'émission par combustible. Les émissions indirectes résultant d'autres sources d'énergie achetées à l'extérieur sont évaluées en fonction de facteurs d'émission spécifiques par site. Celles provenant du transport de flux de matières ne sont pas incluses dans ce total.  
Les émissions d'autres gaz à effet de serre ne sont pas significatives par rapport à celles de CO<sub>2</sub>.  
Les émissions provenant des véhicules utilisés par les visiteurs médicaux (VM) ont été estimées sur la base des consommations de carburants, selon un reporting distinguant le facteur spécifique d'émission du carburant consommé (essence ou gazole).
- Part d'électricité d'origine renouvelable (donnée disponible dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis)  
La part d'électricité d'origine renouvelable dans l'électricité totale achetée est calculée à partir des données concernant l'origine de l'électricité dans chaque pays d'implantation du Groupe, selon les données de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).
- Émissions atmosphériques de composés organiques volatils (COV) (données disponibles dans le rapport RSE 2009 du Groupe et dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis)  
Les COV sont estimés soit par bilan massique soit par mesure directe, l'incertitude résultant de ces estimations est de l'ordre de 10%.
- Rejets dans l'eau (données disponibles dans le rapport RSE 2009 du Groupe et dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis) Les données présentées correspondent aux effluents après traitement interne ou externe. En cas d'absence d'information sur le traitement externe un rendement épuratoire de 50% est considéré.
- Déchets (données disponibles dans le rapport RSE 2009 du groupe et dans le site Internet Responsabilité Sociale de l'Entreprise de sanofi-aventis) La distinction entre déchets dangereux et déchets non dangereux est celle de la réglementation européenne pour les pays membres de l'Union européenne (décision 2000/532/CE du 3 mai 2000) et celle de la réglementation locale pour les autres. Il est précisé que les déchets de chantier et ceux liés aux travaux de dépollution des sols ne sont pas inclus dans le total à vocation opérationnelle publié.

### CONSOLIDATION ET CONTRÔLES INTERNES

Les données sont consolidées, sous la responsabilité des Directions Groupe RH et HSE, sur la base des informations fournies par les sites industriels, de recherche, par les filiales du Groupe et les sièges administratifs dans le monde. Dans le cas des sites regroupant plusieurs établissements, l'impact environnemental est attribué à l'établissement ayant le plus fort impact. Une première validation des données sécurité et environnement doit être réalisée par les coordinateurs HSE de chaque activité avant consolidation. Des contrôles de cohérence sur les données sont réalisés par les Directions Groupe RH et HSE lors de la consolidation. Ces contrôles incluent la comparaison avec les données des exercices précédents, les écarts jugés significatifs faisant l'objet d'analyses systématiques. Les données sociales relatives à l'effectif inscrit

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LE REPORTING DES DONNÉES

sont rapprochées des données consolidées dans la base de données du contrôle de gestion. Afin de valider la bonne compréhension des indicateurs HSE par les correspondants des établissements ainsi que la pertinence des données reportées, une vérification des données HSE reportées est réalisée lors des audits internes menés dans les établissements du Groupe.

### CONTRÔLES EXTERNES

Afin d'obtenir un avis externe sur la fiabilité des données et la robustesse des processus de reporting, il a été demandé aux commissaires aux comptes mandatés par la Société d'effectuer des travaux de vérification spécifique sur certaines informations et données RSE, signalées par le signe « \* », et disponibles dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis ou dans le site Internet RSE du Groupe. Les travaux menés par les Commissaires aux comptes ont été élargis cette année pour couvrir des informations relatives aux réalisations du Groupe dans la mise en œuvre de sa démarche RSE notamment autour des thématiques suivantes : consultation des parties prenantes, éthique de la recherche et des affaires, accès aux médicaments, pharmacovigilance, santé au travail, diversité et système de management environnemental. Les informations couvertes par ces travaux sont également signalées par le signe « \* » quelles soient décrites dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis ou dans le site Internet RSE du Groupe.

Le rapport d'assurance émanant des commissaires aux comptes et détaillant les travaux effectués ainsi que leurs commentaires et conclusions figurent dans le rapport RSE 2009 de sanofi-aventis et dans le site Internet RSE du Groupe (section Rapport des commissaires aux comptes). Par ailleurs, dans le cadre de la loi NRE, l'ensemble des données HSE et certaines données sociales publiées dans le présent rapport RSE ont fait l'objet par les Commissaires aux comptes de vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes de la profession applicables en France, destinées à conduire une revue de cohérence de ces informations avec le rapport de gestion (paragraphe « données environnementales » et « données sociales » du rapport de gestion).

Enfin, un travail d'audit à blanc a été mené sur la démarche initiée par le Groupe afin d'identifier et de quantifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes, en incluant les émissions induites chez des tiers, de façon à avoir un regard externe critique sur le périmètre couvert, les outils et la méthodologie mis en œuvre.

## RAPPORT D'EXAMEN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR UNE SÉLECTION D'INFORMATIONS ET DONNÉES RELATIVES À LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de sanofi-aventis, nous avons effectué un examen visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur une sélection d'informations et de données relatives à l'exercice 2009 publiées dans le rapport de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (ci-après le « Rapport RSE ») du Groupe sanofi-aventis et signalées dans le texte par le signe « \* » (ci-après les « Informations » et « les Données »).

L'ensemble des informations et données du Rapport RSE ont été préparées sous la responsabilité de la Direction de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, conformément aux procédures de reporting applicables au sein du Groupe en 2009. Ces procédures sont consultables au siège du Groupe et un résumé figure dans la section « Note méthodologique sur le reporting des données » du Rapport RSE.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la sélection d'Informations et de Données.

### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes, conduisant à une assurance modérée que les Informations et les Données ne comportent pas d'anomalie significative. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux plus étendus.

Pour les Informations RSE couvertes par nos travaux :

- Nous avons revu le contenu des éléments décrits dans le Rapport RSE afin d'identifier les informations relatives aux réalisations du Groupe dans la mise en œuvre de sa démarche RSE notamment autour des thématiques suivantes : consultation des parties prenantes, éthique de la recherche et des affaires (droits et l'homme, gouvernance, lutte contre la corruption, marketing responsable, relation avec les fournisseurs, essais cliniques), accès aux médicaments, pharmacovigilance, santé au travail, diversité et système de management environnemental.
- Nous avons mené des entretiens avec :
  - la Direction Développement Durable, en charge du déploiement de la démarche RSE;
  - les personnes concernées par la mise en œuvre de la démarche dans les fonctions transverses notamment ressources humaines, achats et contrôle interne;
  - les personnes dans les départements opérationnels concernés par la mise en œuvre de la démarche dans les activités notamment la Direction Médicale, la Direction R&D, la Direction Accès au Médicament, la Direction HSE;
  - le cabinet externe ayant assisté le Groupe dans sa consultation de parties prenantes.
- Nous avons obtenu des pièces justificatives telles que des procédures internes, des comptes-rendus de comités ou de réunions, des supports de formation, des études, questionnaires (fournisseurs, parties prenantes) et résultats d'enquête permettant d'étayer les informations sélectionnées.

Pour les Données couvertes par nos travaux :

- Nous avons examiné les procédures de reporting élaborées par le Groupe au regard de leur cohérence, leur pertinence, leur fiabilité, leur objectivité et leur caractère compréhensible.
- Au niveau du Groupe, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données. Ces travaux se sont notamment appuyés sur des entretiens avec les personnes responsables de l'élaboration, de l'application des procédures ainsi que de la consolidation des données (Direction HSE).
- Nous avons sélectionné un échantillon d'établissements industriels et de recherche (Swiftwater IO, Vertolaye, Vitry) et d'opérations pharmaceutiques dans quatre pays (États-Unis, France, Mexique et Japon). Cette sélection a été réalisée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs appliqués aux données (tels que le poids relatif, la zone géographique ou le métier) et en fonction des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices. Au niveau des sites et entités sélectionnés, nous avons vérifié, sur la base d'entretiens avec les personnes en charge de la préparation des données, la compréhension et l'application des procédures et mené des tests de détail, sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs et à rapprocher les Données avec les pièces justificatives.

## RAPPORT D'EXAMEN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La contribution de ces entités aux données consolidées du Groupe représente :

- 33 % des émissions de Composés organiques volatils (COV) ;
- 22 % des émissions de CO<sub>2</sub> direct et 13 % des émissions de CO<sub>2</sub> indirect ;
- 18 % des effectifs (pour le calcul du taux de fréquence des accidents).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, à nos équipes spécialisées en matière de Développement Durable.

*Avertissement relatif à la publication d'informations du Rapport RSE 2009 de sanofi-aventis disponible sur le site internet du Groupe : nous n'avons réalisé aucune diligence sur les informations actualisées après la date de publication initiale (7 mai 2010) de ces informations dans le Rapport RSE.*

### INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES

Le Groupe apporte des informations détaillées sur les méthodologies utilisées pour l'établissement des Informations et des Données dans la section « Note méthodologique sur le reporting des données » et dans les commentaires accompagnant les Informations et Données publiées. Les limites méthodologiques inhérentes à l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs sont ainsi précisées.

### CONCLUSIONS

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que :

- les Informations sélectionnées sont en cohérence avec les pièces justificatives recueillies,
- les Données sélectionnées ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting applicables au sein du Groupe en 2009.

Neuilly-sur-Seine, le 7 mai 2010

### Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Ernst & Young Audit

Catherine Pariset

Philippe Vogt

Christian Chiarasini

Jacques Pierres

## GLOSSAIRE

<b>AA1000</b> : AccountAbility Series and standards	<b>ILO</b> : International Labour Organization
<b>AACME</b> : American Academy of Continuing Medical Education	<b>INTERPOL</b> : INTERnational POLice
<b>ADA</b> : American Diabetes Association	<b>ISO</b> : Organisation internationale de normalisation
<b>AFEP</b> : Association Française des Entreprises Privées	<b>LEEM</b> : Les Entreprises du Médicament
<b>ALDEE</b> : Actions Locales de Développement Économique et d'Échanges	<b>MEDEF</b> : Mouvement des Entreprises de France
<b>AMM</b> : Autorisation de mise sur le marché	<b>MHLW</b> : Ministry of Health, Labor and Welfare
<b>ASCO</b> : American Society of Clinical Oncology	<b>MMV</b> : Medicines for Malaria Venture
<b>BCR</b> : Binding Corporate Rules	<b>MNU</b> : Médicaments Non Utilisés
<b>BLIHR</b> : Business Leaders Initiative on Human Rights	<b>MSRS</b> : Monthly Safety Reporting System
<b>BPC</b> : Bonnes Pratiques Cliniques	<b>MWh</b> : Méga Watt par heure
<b>BTS</b> : Brevet de Technicien Supérieur	<b>NOx</b> : Oxydes d'azote
<b>CDDG</b> : Comité Développement Durable Groupe	<b>NRE</b> : Nouvelles Régulations Économiques
<b>CEFIC</b> : Conseil Européen des Fédérations de l'Industrie Chimique	<b>OCDE</b> : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>CFR21</b> : Code of Federal Regulations, title 21, Food and Drugs	<b>OFR</b> : Operating and Financial Review
<b>CMO</b> : Chief Medical Officer	<b>OIT</b> : Organisation Internationale du Travail
<b>CNAC</b> : Comité National Anti-Contrefaçon	<b>OMS</b> : Organisation Mondiale de la Santé
<b>CNIL</b> : Commission Nationale Informatique et Liberté	<b>ONG</b> : Organisation Non Gouvernementale
<b>CO<sub>2</sub></b> : Dioxyde de carbone	<b>PACA</b> : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
<b>COV</b> : Composés Organiques Volatils	<b>PACT+™</b> : Providing Access to Cancer Therapy
<b>CPP</b> : Comité de Protection des Personnes	<b>PAP</b> : Programmes d'Assistance aux Patients
<b>CSR</b> : Corporate Social Responsibility	<b>PMDA</b> : Pharmaceutical and Medical Devices Agency
<b>DCO</b> : Demande Chimique en Oxygène	<b>PhRMA</b> : Pharmaceutical Research and Manufacturers of America
<b>DNDi</b> : Drugs for Neglected Diseases initiative	<b>PME</b> : Petites et Moyennes Entreprises
<b>EACCME</b> : European Accreditation Council for Continuing Medical Education	<b>PPARx</b> : Prescription Assistance Program
<b>edH</b> : Entreprises pour les droits de l'Homme	<b>PSI</b> : Pharmaceutical Security Institute
<b>EEE</b> : Espace Economique Européen	<b>QBPC</b> : Quality Brands Protection Committee
<b>EFPIA</b> : European Federation of Pharmaceutical Industries and Associations	<b>R&amp;D</b> : Recherche et Développement
<b>EMA</b> : European Medicines Agency	<b>RCP</b> : Résumé des Caractéristiques du Produit
<b>EPEAT</b> : Electronic Product Environmental Assessment Tool	<b>RH</b> : Ressources Humaines
<b>ESC</b> : European Society of Cardiology	<b>RPS</b> : Risques Psychosociaux
<b>FDA</b> : Food and Drugs Administration	<b>RSE</b> : Responsabilité Sociale de l'Entreprise
<b>GPEC</b> : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences	<b>SOPRAN</b> : Société pour la Promotion d'Activités Nouvelles
<b>GRI</b> : Global Reporting Initiative	<b>SOX</b> : Loi Sarbanes-Oxley
<b>HSE</b> : Hygiène, Sécurité, Environnement	<b>SOx</b> : Oxydes de soufre
<b>ICH</b> : International Conference on Harmonization	<b>UFAW</b> : Universities Federations for Animal Welfare
<b>IFPMA</b> : International Federation of Pharmaceutical Manufacturers & Associations	<b>VIE</b> : Volontariat International en Entreprise
<b>ILAR</b> : Institute for Laboratory Animal Research	<b>VIH</b> : Virus de l'Immunodéficience Humaine
	<b>VM</b> : Visiteurs Médicaux

## Sanofi-aventis

174, avenue de France

75013 Paris – France

Tél. : 01 53 77 40 00

[www.sanofi-aventis.com/developpement-durable/developpement-durable.asp](http://www.sanofi-aventis.com/developpement-durable/developpement-durable.asp)

### Crédits photographiques

Couverture (de gauche à droite) : Ned Frisk/Blend Images/Corbis ; Image Source/Getty Images ; BLOOMimage/Getty Images ; Lane Oatey/Getty Images ; Plush Studios/Blend Images/Corbis ; BLOOMimage/Corbis ; Rubberball/Getty Images ; BreBa/Beyond/Corbis ; Image Source/Corbis ; George Doyle/Stockbyte/Getty Images ; Rubberball/Getty Images ; Kristy-Anne Glubish/Design Pics/Corbis ; Rubberball/Getty Images ; Photodisc/Getty Images ; Rubberball/Getty Images

p. 3 (de haut en bas) : Marthe Lemelle et P. Allan – Kura Images / Corbis – p. 13 (de haut en bas) : Gil Corre ; Gil Corre ; Dung Vo Trung/Interlinks Image ; Renzo Gosteli / Rapho – p. 15 : Gil Corre

p. 16 : Peter Blakely / Interlinks Image – p. 17 (de haut en bas) : William Beaucardet /PWP ; Eric Larrayadiou/Interlinks Image ; Denis Félix/Corbis

p. 19 : Didier Robcis/Interlinks Image – p. 20 : Mireille Careyre

p. 21 (de haut en bas) : Denis Félix/Interlinks Image ; MedicalRF.com/BSIP ; sanofi-aventis, US – p. 22 : Romain Baltzp

p. 23 (de haut en bas) : Eric Larrayadiou/Interlinks Image ; Gil Corre ; Graeme Williams/Interlinks Image – p. 25 (de haut en bas) : Didier Robcis/Interlinks Image ; Dung Vo Trung/Interlinks Image ; Eric Larrayadiou/Interlinks Image – p. 27 : Gil Corre

p. 28 (de haut en bas) : John Foxx/Stockbyte Silver/Getty Images ; Jean-Erick Pasquier/Rapho ; Gil Corre – p. 35 : Franck Parisot

p. 36 (de haut en bas) : Evelyn Hockstein/Interlinks Image ; Concorde Proderam ; Alain Buu/Interlinks Image – p. 37 (de haut en bas) : Concorde Proderam ; Alain Buu/Interlinks Image

p. 38 (de haut en bas) : Eric Audras/PhotoAlto/Corbis ; William Beaucardet/PWP ; Marie Simonnot & Martin Rocher

p. 41 (de haut en bas) : John Foxx/Stockbyte/Getty Images-Andersen Ross/Stockbyte/Getty Images ; Denis Félix/Interlinks Image – p. 42 : Gil Corre – p. 45 (de haut en bas) : Denis Félix/Interlinks Image ; Gérard Uféras/Rapho ; Renzo Gosteli/Rapho – p. 46 : Gil Corre – p. 47 (de haut en bas) : Franck Parisot ; Masterfile ; Hubert Mouillade – p. 48 : Marthe Lemelle – p. 49 (de haut en bas) : William Beaucardet/PWP ; Grégoire Korganow/Rapho ; Gérard Uféras / Rapho ; – p. 50 : Gérard Uféras/Rapho – p. 52 (de haut en bas) : OJO Images/Getty Images ; William Beaucardet/PWP ; William Beaucardet/PWP

p. 55 (de haut en bas) : Denis Félix/Interlinks Image ; MediImages/Getty Images ; Renzo Gosteli/Rapho

p. 58 (de haut en bas) : Pascal Barollier ; Gérard Uféras/Rapho ; Background Photo Collection

p. 61 (de haut en bas) : James Lauritz/Digital Vision/Getty Images ; Jan Spijkers/Ad Mission ; Franck Parisot – p. 63 : Marthe Lemelle

p. 64 (de haut en bas) : Dung Vo Trung/Interlinks Image ; Ryan McVay/Photodisc/Getty Images ; William Beaucardet/PWP

p. 68 (de haut en bas) : Johann Rousselot/Rapho ; Ryan McVay/Photodisc/Getty Images

Ce rapport a été conçu et réalisé par la Direction RSE-Développement Durable et la Direction de la Communication de sanofi-aventis, Euro RSCG C&O et Bee-Buzziness, avec la participation du Cabinet Deloitte, et des rédacteurs Florence Boniface et Eric Gorgeu.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

*Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la Recherche et Développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats, s'ils sont approuvés, seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable, notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers. Les indications thérapeutiques qui sont décrites dans ce rapport pour chaque produit sont le résumé des indications majeures approuvées sur les principaux marchés. Ces indications ne sont pas nécessairement toutes disponibles sur tous les marchés où les produits sont approuvés.*

*Les résumés présentés dans l'objectif d'un rapport d'activité ne se substituent en aucune façon à un examen attentif des mentions légales complètes disponibles dans chaque pays où le produit est approuvé.*